

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE	30.—	15.25	7.75	2.90
ÉTRANGER	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le relèvement des traitements du personnel fédéral

L'augmentation de 5% des traitements du personnel fédéral, telle qu'elle a été décidée récemment par le Conseil national puis par le Conseil des Etats, pourrait avoir des effets désastreux. Non pas que la dépense supplémentaire soit exagérée: 17 millions ne sont guère qu'une goutte d'eau dans les comptes fédéraux; mais à cause des répercussions psychologiques qu'aura sans aucun doute la décision des Chambres.

Le parlement, en refusant d'écouter les appels à la prudence lancés par M. Streuli, chef du département des finances, s'est en dernière analyse prononcé (qu'il l'ait voulu ou non) pour une nouvelle adaptation des salaires dans tout le pays. Survenant à un moment où les syndicats ouvriers revendiquent un pouvoir d'achat plus élevé pour leurs adhérents et où l'agriculture demande une meilleure rémunération de son travail, un relèvement des traitements des fonctionnaires fédéraux ne pourra qu'accroître la pression sociale et jointe à l'accroissement continu des investissements qui renforce la demande de main-d'œuvre, provoquer finalement la hausse des prix. La spirale de l'inflation pourrait bien, dès lors, se remettre en marche pour le plus grand malheur de tous.

C'est bien à ce danger que le professeur Keller, président de la direction générale de la Banque nationale suisse, a fait allusion à l'assemblée générale des actionnaires de l'Institut d'émission. «Il y a dans l'évolution de l'économie suisse, dit-il, quelques tendances qui pourraient faire hausser les prix et le coût de la vie si tous les intéressés ne se concertent pas pour les modérer». Mais comment prêcher désormais la modération après le mauvais exemple de la démagogie parlementaire? M. Paul Keller a fait remarquer que les nouvelles demandes de relèvement de salaires qui sont à l'ordre du jour ne servent plus, comme les années passées, à compenser le renchérissement; mais qu'elles tendent à procurer à la main-d'œuvre une part plus grande du revenu national. «En l'espèce, dit-il, c'est en premier lieu aux parties contractantes qu'il appartient de trouver la mesure tolérable; toutefois, d'un point de vue plus élevé, il faut exiger que non seulement les intérêts privés, mais aussi les intérêts généraux de l'économie soient pris en considération dans les controverses relatives aux salaires».

Ce n'est guère la voie qu'ont choisie les députés. Ils se sont contentés de faire de la surenchère sans s'occuper des conséquences de leur décision.

«Nous nous trouvons pris aujourd'hui, a dit encore le professeur Keller, dans un tourbillon qui peut nous entraîner encore une fois vers le haut, mais tout aussi bien nous précipiter dans une crise. Il nous semble que, depuis des années, les décisions à prendre et leurs conséquences n'ont jamais été aussi graves que maintenant». Ces paroles prennent aujourd'hui toute leur résonance.

L'année 1956, aux dires des experts, aurait dû être une année de consolidation. Tout aurait dû être fait pour que l'activité économique ne se développe plus avec excès, de telle manière qu'une soudaine récession ne prenne pas l'allure d'une catastrophe. Mais devant la poussée inflationniste que va renforcer l'augmentation des salaires, cette sage politique sera difficile, sinon impossible à appliquer. Les autorités monétaires du pays comme le Conseil fédéral en sont persuadés. Mais qui les écoute? Jean HOSSETTLER.

Après la campagne de «désanctification» de Staline DES TROUBLES ÉCLATENT A TIFLIS capitale de la Géorgie et patrie du dictateur

On compte plusieurs morts à l'occasion d'une émeute provoquée par la publication du rapport Krouchtchev

Le 16 mars, en fin de journée, on apprenait que le Département d'Etat était en possession de documents selon lesquels des troubles avaient éclaté neuf jours plus tôt en Union soviétique. Ces troubles avaient été l'occasion de la mort de plusieurs personnes. Ils s'étaient produits en Géorgie, la république d'où Staline est originaire, et paraissaient la conséquence de la récente condamnation du dictateur soviétique, par M. Krouchtchev.

Samedi enfin, des rapports détaillés sur la manifestation de Tiflis narvenaient à Vienne.

VIENNE, 17 (Reuter). — Le 8 mars, à Tiflis, des agitateurs du parti se mirent à lire le discours de Krouchtchev devant des groupes de travailleurs, dans des fabriques et autres entreprises. La fureur éclata dans la population de la ville, qui longtemps passa pour une «citadelle du stalinisme». Des étudiants et des écoliers parcoururent les rues en portant des pancartes avec les mots: «Vive Staline!». Des milliers de Géorgiens se joignirent bientôt aux manifestants.

Les portraits de Boulganine et de Krouchtchev déchirés

Les rues furent bloquées par une foule de plusieurs milliers de personnes. Les manifestants déchirèrent les portraits de Krouchtchev, Boulganine, Mikoyan et d'autres chefs soviétiques, qui avaient attaqué Sta-

line. La foule occupa les locaux du comité central du parti communiste de Géorgie, l'office des téléphones et le journal «Sarja Vostoka». Puis les manifestants allèrent chercher M. Vassili Mogavanadzé. Celui-ci s'écria: «Camarades! Que faites-vous? Pourquoi cette irritation? Je suis avec vous!» Mais la foule cria: «Dehors!». Elle promit pourtant de retourner calmement au travail, si Krouchtchev et les autres chefs, qui avaient attaqué Staline, étaient démis de leurs fonctions. Elle rappela les discours de Krouchtchev, dans lesquels il faisait l'éloge de Staline, avant la mort de celui-ci.

M. Vincent Auriol n'a rien vu

M. Vincent Auriol, ancien président de la République française, qui visitait Tiflis fut, selon les dires rapportés, étonné et précipitamment, avant qu'il n'ait pu comprendre de quoi il retournait. La police hésita à intervenir contre les

manifestants et la troupe avait l'ordre de ne pas ouvrir le feu. L'on n'a pas en effet de rapports sur des mesures sanglantes de répression.

Vorochilov à Tiflis

Le maréchal Clementi Vorochilov, président de la République, se hâta de venir dans la capitale géorgienne, mais

La pudeur des «Prix Staline»

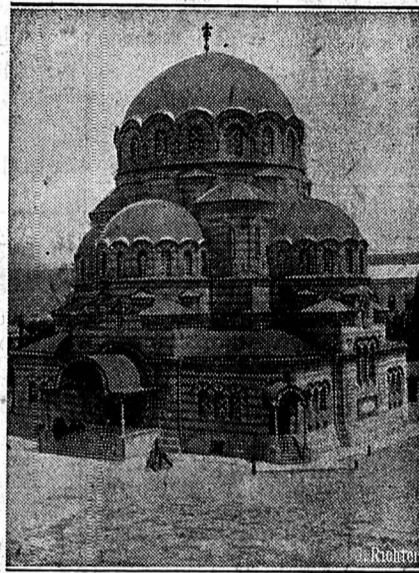
PARIS, 18 (A.F.P.). — Citant le correspondant de l'agence Tanyong à Moscou, la radio de Belgrade annonce que les artistes soviétiques qui ont obtenu le «Prix Staline», ne font plus accompagner leurs noms, sur les affiches, de la mention «lauréat du Prix Staline», comme cela fut de règle jusqu'à présent.

ne se montra pas en public. Après ces tumultueuses manifestations, l'Université et les écoles de la ville furent fermées quatre jours. Lors de la réouverture des cours, on informa les étudiants et les professeurs que s'ils ne se présentaient pas, ils seraient expulsés ou congédiés.

COMMENTAIRES BRITANNIQUES

LONDRES, 17 (Reuter). — Le «Daily Telegraph» a donné le premier commentaire de l'information de l'agence Reuter sur l'attaque lancée par M. Krouchtchev contre Staline.

(Lire la suite en 11^{me} page)



La cathédrale de Tiflis, à l'ombre de laquelle venait prier Staline, jeune et obscur séminariste.

Les «Izvestia» font l'éloge de la Suisse

LONDRES, 18 (Reuter). — Les «Izvestia», organe gouvernemental soviétique, font l'éloge de la Suisse pour sa politique de non-participation à des pactes militaires.

Une leçon

Dans un article, cité par l'Agence Tass et consacré au 10^{me} anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre la Suisse et l'Union soviétique, le journal écrit: «La leçon qu'il convient de tirer de ces relations témoigne des grandes possibilités de collaboration entre l'Union soviétique et les pays neutres pratiquant une politique de non-participation à des pactes militaires.»

Résultats positifs

Les «Izvestia» rappellent en outre les résultats positifs découlant des contacts soviéto-suisse. «Il serait souhaitable, conclut le journal, que ces contacts s'étendent à des institutions officielles, municipales, parlementaires ou autres.»

BARANÈS AU PROCÈS DES FUITES:

« Jacques Duclos m'a dit qu'un membre du cabinet renseignait les communistes »

PARIS, 17 (A.F.P.). — Après plusieurs heures de confrontation, samedi, entre MM. Mitterrand, ministre de la justice, Baylot, ancien préfet de police

et Dides, ancien commissaire de police, le procès des fuites ne semble guère avoir progressé vers la lumière. (Lire la suite en 11^{me} page)

Lors d'un rassemblement français à Anvers

M. Pineau définit à nouveau sa politique en Afrique du Nord Evocation de la question européenne

ANVERS, 18 (A.F.P.). — M. Pineau, ministre français des affaires étrangères, est arrivé au début de l'après-midi à Anvers pour présider le grand rassemblement organisé par l'Union des groupements français de Belgique. M. Spaak, ministre belge des affaires étrangères, assistait également à cette réunion.

Prenant la parole à l'issue du banquet de l'Union des groupements Français de Belgique, M. Christian Pineau, a annoncé qu'il avait, la nuit dernière, l'accord aux termes duquel la France reconnaît l'indépendance de la Tunisie.

Le problème algérien

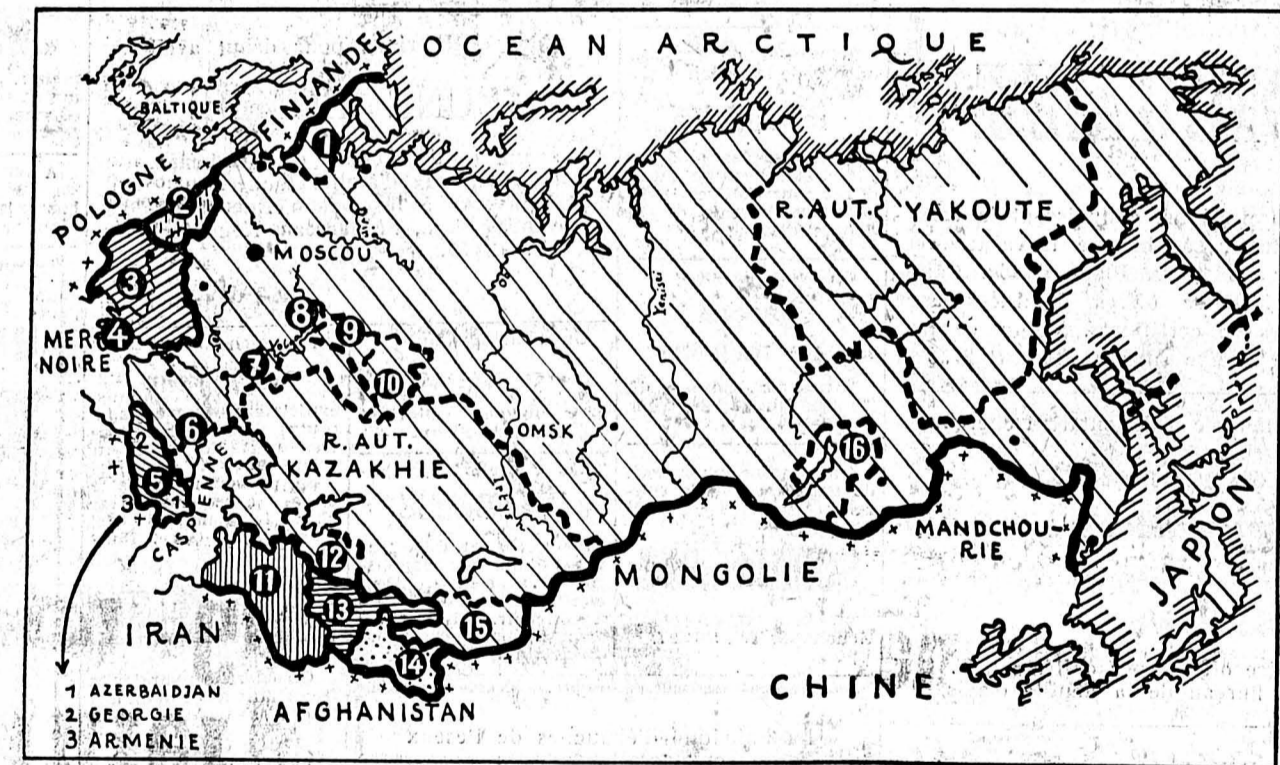
Abordant ensuite le problème algérien, devant un auditoire de Français de l'étranger particulièrement attentif, M. Pineau a déclaré: «En Algérie, les Français ne sont pas et ne seront jamais des étrangers. Le nouveau statut de l'Algérie doit tenir compte des droits des deux éléments de la population de l'Algérie.»

Ce geste, dit-il, démontre dans quel esprit la France conçoit son rôle. Et il ne signifie pas que nous acceptions qu'à la domination de la France sur la Tunisie et le Maroc se substitue n'importe quelle autre domination étrangère.

(Lire la suite en 11^{me} page)



M. Christian Pineau parcourt le monde. Après Karachi et la Nouvelle-Delhi, avant Anvers, il s'est arrêté au Caire, où il s'est entretenu avec le colonel Nasser (à droite), chef du gouvernement égyptien, des problèmes d'Afrique du Nord.



Cette carte est tirée de l'ouvrage de Sidney et Béatrice Webb, publié en 1942 sous le titre «La vérité sur l'Union soviétique». On distingue la Géorgie, qui porte le numéro 2, à gauche de la carte, et qui, rappelons-le, est l'une des trois républiques socialistes soviétiques transcaucasiennes, avec l'Azerbeïdjan et l'Arménie.

Une session extraordinaire de «liquidation»

Interpellations et motions au Grand Conseil neuchâtelois

Une session extraordinaire du Grand Conseil a eu lieu samedi matin pour liquider les motions et interpellations. Par voie d'interpellation, M. P.-R. Rosset (rad.) constate que plusieurs cantons se sont associés pour créer à Loèche-les-Bains un sanatorium où seront soignées les maladies rhumatismales. Le Conseil d'Etat ne devrait-il pas se joindre à cette entreprise? M. G. Dupasquier (lib.) reconnaît que l'on ne s'est pas suffisamment occupé de rhumatisme, l'accent ayant été mis sur la lutte contre la tuberculose et le cancer. Cette maladie est pourtant très répandue, elle atteint même le 5% de la population. Avant d'engager de grands frais, il faut s'efforcer de soigner d'abord les malades à domicile qu'il est envisagé une aide. C'est aussi le point de vue de M. Leuba, conseiller d'Etat, qui examine d'ailleurs la question du sanatorium de Loèche-les-Bains. M. Rosset est satisfait. M. Ch. Borel (lib.) interpelle sur les récents échecs subis par quelques élé-

ves de l'Ecole normale. L'orateur remarque que la formation du Gymnase pédagogique est un peu rigide. Il ne conteste pas que les examens soient accomplis sérieusement, mais il voudrait que le règlement fût adouci en ce qui concerne les stages préalables. Un avertissement au lieu de renvois serait nécessaire. M. G. Clottu rappelle que la réussite des stages est la condition de l'admission à l'Ecole normale. Cette disposition a été introduite dans le règlement pour que l'institutrice ou l'instituteur n'ait pas seulement des qualités théoriques, mais aussi pratiques. Il faut que les deux conditions soient remplies pour que le maître soit bon. Si elles ne le sont pas, ce n'est pas seulement l'instituteur qui en pâtira, mais les élèves. Le stage est donc indispensable. Cette disposition n'est d'ailleurs pas particulière à notre canton. Tous les autres l'appliquent. Dès lors la seule question qui peut se poser chez nous est de savoir si l'organisation des stages répond à ce que

l'on peut souhaiter. Question de forme et non de fond. Le stage chez nous est d'un mois. Il est beaucoup moins long qu'ailleurs. Dans ce stage, tel qu'il est organisé, il semble que les élèves obtiennent le maximum de garantie. D'abord, ils subissent un examen psychologique. Ensuite deux périodes: quinze jours chez un maître, quinze jours chez un autre. Ils sont appelés à donner à deux reprises trois leçons et rédigent quotidiennement un journal de stage. Six pédagogues examinent ces jeunes gens sur une vingtaine d'épreuves. Il n'y a élimination que s'il y a unanimité de ces six personnes pour la demander. Les décisions sont ainsi prises avec un soin beaucoup plus grand que partout ailleurs. Le Conseil d'Etat ne peut envisager en conséquence la modification proposée par l'interpellateur qui est satisfait de l'ensemble des explications données. (Lire la suite en 11^{me} page)

LIRE AUJOURD HUI

- PAGES 6 et 7:
- TOUS LES SPORTS**
- Les footballeurs chauds-fonniers se réveillent.
 - Cantonal sauve un point à Thoune.
 - Servette remporte le derby genevois.
 - Nouvelle défaite de Fribourg.
 - Match terne à la Gurzelen.
 - Une nouvelle fois, Grasshoppers se déchainent dans l'ultime quart d'heure.
 - Le championnat des séries inférieures.
 - Les demi-finales du championnat suisse de gymnastique.
 - Le derby du Gonergrat.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DU LOCLE

Mise au concours

Une place de mécanicien de garage des Travaux publics est à repourvoir. Ce poste comporte l'exécution de tous travaux de garage et la conduite de véhicules lourds.

Traitement Célibataire Marié
Initial . . . Fr. 7360.— Fr. 8000.—
Mamimum . . . Fr. 8832.— Fr. 9472.—
Allocations de Fr. 25.— par mois et par enfant.

Entrée en fonction : tout de suite ou à convenir.

Les intéressés adresseront leurs offres de service par écrit, jusqu'au 31 mars, à la direction des Travaux publics.

Indiquer l'année de naissance, l'état civil, le domicile et les emplois précédents. Produire le certificat d'apprentissage.

Le Locle, le 17 mars 1956.
Direction des travaux publics.

Région de Neuchâtel - Saint-Blaise, au-dessus de la ligne du chemin de fer Neuchâtel - Bienne, dans situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes, A VENDRE ensemble, pour cause de départ,

3 IMMEUBLES

de 2 et 3 appartements, tout confort, garages, dépendances, jardin, verger, construction 1953-1954, comprenant 7 appartements, soit :

2 appartements de 1 et 3 pièces, libres le 24 mars,
5 appartements de 2, 3, 4, 5 pièces, libres les 24 juin et 24 septembre.

2 TERRAINS A BÂTIR

de 500 et 1800 m² dans la même situation. Prix spécial pour preneur du tout. Pour traiter, Fr. 135.000.— Bon placement. Affaire à saisir rapidement. URGENT. Adresser offres écrites sous chiffres AS 61.310 N, aux Annonces-Suisse S.A. «ASSA», Neuchâtel.

Propriété à vendre

comprenant maison de construction ancienne, 10 pièces, magnifique situation, vue étendue et imprenable. Accès facile. Jardin, etc. Convientrait pour PENSION, MAISON DE REPOS, etc. Nécessaire pour traiter, 25,000 à 30,000 francs. Affaire urgente. Offres sous chiffres P 2724 N à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE dans le haut de la ville

maison familiale

Vue magnifique et accès pour auto, jardin potager. Bonne construction de 1934 très pratique, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au 1er étage, salle de bains, chauffage central au mazout, cave, possibilité de construire un garage.

Faire offre à l'étude Uhler et de Perrot, faubourg de l'Hôpital 3, Neuchâtel.

BEAUX TERRAINS A BÂTIR

pour villas, tout sur place. Belle situation. Région du Léman : Morges, Région de Neuchâtel : Hauterive. S'adresser à Publi-Satel, faubourg de l'Hôpital 52, Neuchâtel.

A proximité de Neuchâtel, à vendre 5000 à 6000 m² de

terrain

Zone industrielle, conviendrait pour immeuble locatif ou fabrique. Tél. 8 24 91.

pharmacie-droguerie

beau local de vente avec 2 vitrines, arrière-magasin, laboratoire, petit appartement, etc. Commerce existant depuis de nombreuses années. Vendu à prix très avantageux, pour raisons de santé. Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

OFFRES D'EMPLOIS

Institut de jeunes gens cherche, pour mi-avril,

maître de sports

Offres avec prétentions de salaire et photo sous chiffres P 2709 N à Publicitas, Neuchâtel.

SECRÉTAIRE

pour correspondance française et anglaise. Place à l'année pour personne aimant les enfants et la vie à la montagne. Bonne éducation et bonne santé nécessaires. Offres et références avec photo à Case postale 39, Villars sur Ollon.

GÉTAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.

engagerait pour sa fabrique de produits en ciment, à VEVEY

contremaître qualifié cimenteur - mouleur

Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la Direction, Vevey.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places. Feuille d'avis de Neuchâtel

IMMEUBLES

CHAUMONT

A vendre propriété avec vaste terrain. Belle situation, tout confort. Adresser offres écrites à V. L. 1307 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

GAIN ACCESSOIRE

On cherche pour prospection d'un genre particulier personne disposant de quelques heures par jour ou le soir dans chaque localité du canton. Bons gains. Adresser offres écrites à K. Z. 1325 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

SAINT-AUBIN
A louer dans une maison bien située, un local pouvant servir de bureau ou d'atelier ainsi que, le cas échéant, deux chambres indépendantes. Tél. 5 13 60, Neuchâtel.

CHAMBRES

Jolie chambre pour monsieur. Berles 3, 1er étage.

DEM. A LOUER

Dame seule, solvable et tranquille, cherche un appartement

appartement

de 2 chambres, avec confort, de préférence dans maison familiale, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à P. T. 1324 au bureau de la Feuille d'avis.

logement de vacances ou chalet confortables

au bord du lac de Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres à famille Hans Diller - Amstutz, Sarnen (OW).

chambre

à louer, près du centre. S'adresser à la confiserie Woddy-Suchard, téléphone 5 10 82.

jeune fille

de 18 à 20 ans pour le ménage et pour aider au magasin, dans boulangerie-pâtisserie. S'adresser sous chiffres E. S. 1223 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune homme

demande une chambre

jeune fille

On demande une jeune fille

sommelière

professionnelle, habitant Neuchâtel et connaissant les deux services, comme extra pour 3-4 jours par semaine. Tél. 5 24 77.

jeune fille

On demande une jeune fille

jeune fille

On demande une jeune fille

sommelière

professionnelle, habitant Neuchâtel et connaissant les deux services, comme extra pour 3-4 jours par semaine. Tél. 5 24 77.

Importante manufacture suisse

cherche

représentants (tes) qualifiés (ées)

pour placement d'une gamme d'articles réputés et d'usage courant, auprès d'une vaste clientèle. Soutien publicitaire. Fortes possibilités de gain ; fixe dès le début, commission élevée, carte rose, bénéfice d'avantages sociaux après essai ; aide constante par chef de vente.

Nous exigeons : bonne présentation, élocution facile, dynamisme et honnêteté.

Offre manuscrite détaillée, si possible avec photo, sous chiffres F 4236 X à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche

Mécanicien-serrurier

pour l'entretien des machines et constructions nouvelles. — Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P 2719 N à Publicitas, Neuchâtel.

Commerce de meubles

de la ville de Bienne, de première réputation, disposant d'un choix immense, cherche pour le

REPRÉSENTANT

pour son service d'épargne extrêmement avantageux et donnant à l'épargnant le maximum de garanties.

N'entrent en ligne de compte que les candidats de toute moralité et travailleurs. Convientrait à personne ayant occupé un poste analogue, à agent d'assurances bien introduit ou à personne d'une autre profession désireux pour débiter dans le service extérieur faire tout d'abord un essai à titre accessoire.

Faire offres en joignant curriculum vitae, photo et éventuellement copies de certificats sous chiffres R 40224 U Publicitas, Bienne.

CUISINIÈRE

Jeune fille ou dame seule, âge désiré : 25 à 40 ans, parlant le français, habituée aux travaux du ménage et sachant bien cuisiner, serait engagée pour faire la cuisine et gouverner un ménage auprès de veuf, commerçant, avec enfants adultes. Cuisine et buanderie modernes, avec machines. Bon salaire à discuter, congés réguliers, vie de famille. Place à l'année. Bonne pension. — Offres à tél. (038) 5 59 12.

Jeune homme

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir jeune homme fort, intelligent, de 16 à 20 ans, comme commissionnaire, magasinier, vendeur, si possible en possession d'un permis de conduire.

Faire offres écrites avec prétentions de salaire ou prendre rendez-vous à : Maison Aimé Rochat, quincaillerie, articles de ménage, Butagaz, Cernier.

Jeune fille

pour les chambres et la cuisine ; bons gages. Hôtel de la Béroche, Saint-Aubin. Tél. 6 71 05.

Jeune fille

honnête et propre pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande, possibilité de suivre l'école ménagère, vie de famille. — Faire offres sous chiffres B 21332 U à Publicitas, Bienne.

Jeune homme

ayant quitté l'école ce printemps, pour travaux d'atelier faciles. S'adresser à la maison Robert Lavanchy S.A., Prébarreau, Neuchâtel, tél. 5 23 57.

Jeune fille

On demande un garçon de maison

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

Jeune fille

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

active et consciencieuse, sachant correspondre seule, facturation, connaissance de comptabilité, cherche emploi en ville pour le début de mai ou date à convenir. Adresser offres écrites à K. W. 1266 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 1er avril ou date à convenir place de

CARRELEUR-POËLIER OU CARRELEUR

pour me perfectionner dans la langue française. — Kurt Häni, Lebernstrasse 5, Granges (SO).

ATTENTION !

N'avez-vous pas envie de posséder des poules robustes, de ne récolter que de gros œufs et beaucoup ? Adressez vos commandes, poussins de 3 jours, Fr. 1.80 pièce, poussins de 6 semaines Fr. 7.50 pièce, au Parc avicole, exclusivement à M. Minore, possédant des sujets primés et sélectionnés et pouvant vous garantir des sujets de pure race et en parfaite santé. Maison de confiance. Expédition des poussins le mercredi. (Coquelets de 6 semaines pour engraissement, Fr. 1.50 pièce.) Irma Dellion, Villaz-Saint-Pierre, membre du Club de la Minorque. Tél. (037) 5 31 26.

Véhicules à moteur

A vendre, de première main, pour cause de double emploi, une moto « B.S.A. » 350 cm³

modèle 1951, à l'état de neuf, avec équipement. Prix : 1250 fr. Facilités de paiement éventuelles. S'adresser à W. Sonderegger, Tél. 8 23 70, Chapelle 14, Corcelles (NE).

A vendre 1 voiture

« Citroën » 11 légère, familiale, modèle 1939, noire, peinture neuve, en parfait état. S'adresser chez M. Jenny-Clottu, épicerie-primiers, place Purry 2, Neuchâtel. Tél. 5 31 07.

Beau manteau

petite taille 38, pied-de-poule noir/blanc, pure laine, à vendre, Fr. 40.—, Tél. 5 26 79.

Superbes occasions

A vendre 2 scooters « Isaria Gogo » 200 cc. neufs, avec garantie de fabrication, prix très intéressant. A voir Balance 2, à l'agence. — Tél. 5 32 57.

A VENDRE

A vendre, pour cause de décès, à des conditions très favorables, fourneau potager « AGA »

à l'état de neuf avec chauffe-plats et boiler. Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'Etude de MMes Maurice et Blaise Clero, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68.

REYMOND

NEUCHÂTEL Rue Saint-Honoré 9

MACHINE à coudre

« Elma transform », 2 ans de garantie, à vendre 440 fr. S'adresser : agence Elma, Epancheurs 5.

« Wisa-Gloria »

grenat, ainsi que petit matelas, oreiller, sac de couchage, le tout en parfait état. Tél. 6 91 31.

A vendre FOURNEAUX

en caillots, calorifères, bas prix. — G. Etienne, Moulins 15, Neuchâtel.

Un excellent sirop contre

REFROIDISSEMENT

FIÈVRE TOUX BRONCHITE

Demandez à votre pharmacien un flacon de

Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi sur chaque flacon EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES Formule de feu le Dr. E. Hülliger, médecin - spécialiste, à Neuchâtel



Lainages de Printemps



NOS LAINAGES ONT LA COULEUR DU PRINTEMPS

Tendres, pastels ou vifs, jaunes, bleutés, turquoise ou heiges

Natté chiné pour le tailleur élégant, jaquette et manteau. Dans une belle qualité de laine, au tomber parfait. Largeur 140 cm.

13⁸⁰

Panama pure laine, qualité très fine, pour la robe élégante. Dans les meilleures teintes. Largeur 130 cm.

19⁵⁰



Tweed boutonné. Le tissé, les coloris, le genre, font de ce boutonné une haute nouveauté de printemps. Largeur 140 cm.

29⁵⁰

Homespun multicolor, pure laine, excellente qualité pour le manteau sport. Largeur 145 cm.

23⁵⁰



Vous trouverez tous les TISSUS de la mode printemps 1956

- Ils sont unis
- Ils sont fantaisie
- Ils sont toujours de belles qualités



CONTRE LE FROID par vos portes et fenêtres

HERMETICAIR

Saint-Blaise Tél. (038) 7 53 83
DEVIS GRATUIT

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 7
Timbres S.E.N.J. 5%

Machine à coudre

« Bernina » 117, électrique, à l'état de neuf, à vendre à bas prix. Tél. 5 58 93.

Chambre à coucher

neuve de fabrication, comprenant : 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers métalliques réglables, 2 protège-matelas, 2 matelas,

la chambre complète **Fr. 1390.-** livrée franco, garantie 10 ans, facilités de paiement. Pour visiter, automobile à disposition.

Des centaines de chambres à coucher, salles à manger, studios, combinés, petits meubles, etc.

Ameublements ODAG Fantli & Co
Grande-Rue 34-36 - COUVET
Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70



trouve toujours une place

Vous qui pour vos affaires circulez beaucoup en ville, utilisez VESPA, vous ménagerez vos nerfs et votre budget, vous ne serez plus à la recherche d'un emplacement de stationnement illusoire.

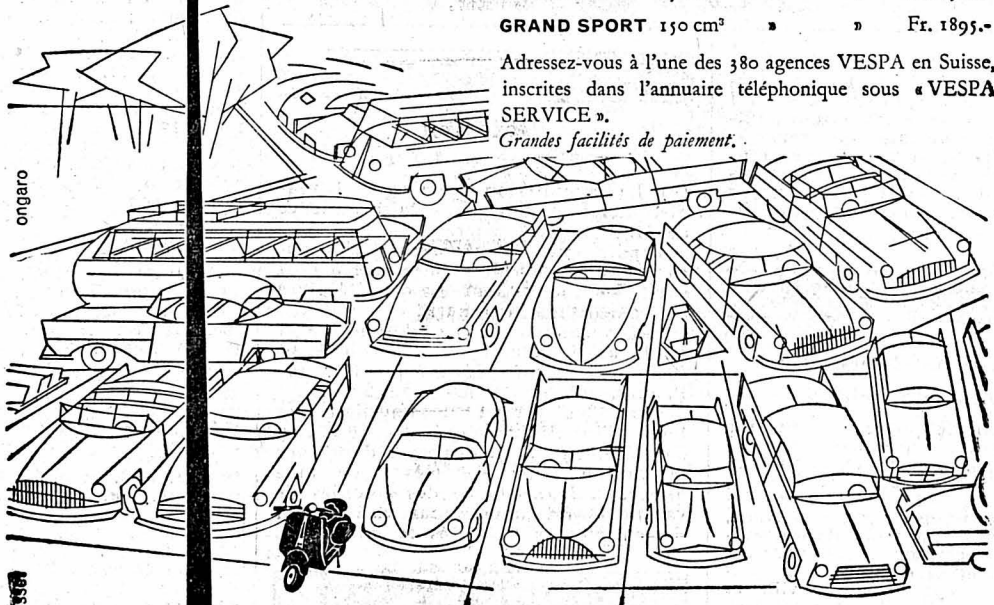
Propreté, économie sont entre autres des qualités de la VESPA, facile à conduire et à parquer... et le dimanche que de joie elle vous apportera.

VESPA, pour 1956, vous propose :

- STANDARD 125 cm³ avec roue de secours Fr. 1490.-
- TOURISME 150 cm³ » » Fr. 1580.-
- GRAND SPORT 150 cm³ » » Fr. 1895.-

Adressez-vous à l'une des 380 agences VESPA en Suisse, inscrites dans l'annuaire téléphonique sous « VESPA SERVICE ».

Grandes facilités de paiement.



Importateur : INTERCOMMERCIAL S.A., 1 place, du Lac, Genève.

2 ROUES QUI EN VALENT 4



Coop

DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Une belle valise fermant à clef

avec

2 1/4 kg. de pâtes Gala et Napoli

14⁸⁰

Ristourne à déduire !

Cette offre est valable jusqu'à épuisement des stocks

Une heureuse Nouvelle

Dès mardi 20 mars, durant quelques jours

de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30

une spécialiste de la grande marque mondiale SCANDALE est à votre disposition au rayon des corsets des Grands Magasins



Elle vous présentera la nouvelle collection SCANDALE et vous conseillera le modèle qui convient le mieux à votre silhouette.

Vous pourrez essayer les nouvelles gaines

SCANDALE AVANT-GARDE

véritable révolution dans l'industrie de la gaine, la première moulée, galbée en volume, épousant le corps d'une façon complète.

NOUS DISPOSONS ACTUELLEMENT DE TOUS LES NOUVEAUX MODELES

Scandale

NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE

au rayon des corsets



S. 505-U - en tulle nylon ; hauteur placée 42 cm., très galbée, marquant spécialement la taille. Monté en forme, avec coutures « Côtés » ajourées

69.-

Même modèle avec pinces « Avant-garde »

69.-

LA VIE NATIONALE

Comment le Conseil fédéral obtiendra la confiance du monde paysan

Du Service romand d'informations agricoles :

Dans le « Paysan suisse » de mars 1956, le directeur de l'Union suisse des paysans, M. Jaggi, résume fort bien les griefs qui sont faits par les milieux agricoles de notre pays au récent rapport du Conseil fédéral sur la politique agricole de la Confédération. Ceux-ci en critiquent, selon lui, l'esprit peu positif, hésitant, tendant à tout affaiblir et ne proposant rien de concret pour l'avenir.

« On déplore avant tout, écrit-il, l'absence d'une conception positive au sujet de la réalisation du futur programme de production. La conception générale de la Confédération en ce qui concerne la politique agricole est actuellement donnée par la législation. Pourquoi évite-t-on de définir clairement les mesures considérées comme nécessaires pour ces prochaines années en vue d'améliorer le revenu agricole, sous forme de propositions émanant pour une fois des autorités les plus hautes du pays au sujet de la politique de la production, du commerce, des prix et de l'écoulement ? »

Et M. Jaggi de déplorer la répétition fastidieuse et déprimante de phrases telles que celles-ci : « La loi sur l'agriculture ne garantit cependant pas dans tous les cas des prix couvrant les frais, ainsi qu'un produit du travail comparable à celui des autres professions ; elle ne supprime pas tout à fait les incidences du jeu de la loi de l'offre et de la demande. » Comme si on ne le savait pas déjà que trop !

C'est bien, en effet, ce sentiment que l'indécision régit nos dirigeants qui suscite la méfiance de nos agriculteurs. Si, par exemple, en fixant les prix indicatifs des vins, le Conseil fédéral avait donné l'impression d'avoir une ligne de conduite bien définie, ayant pour objectif de parvenir progressivement à des prix couvrant les frais de production, afin d'éviter qu'en brûlant les étapes on ne suscite un dégoût malfaisant entre le marché libre et celui de la prise en charge, le vigneron n'aurait demandé qu'à lui faire confiance. Mais on s'est contenté de lui faire savoir par les communiqués officiels que, dans l'application de l'art. 14 du statut du vin, il a fallu tenir compte de l'art. 29, al. 2, de la loi sur l'agriculture, selon lequel « les

autres branches de l'économie et les conditions matérielles des autres classes de la population seront prises en considération », et que ces autres branches de l'économie étaient toutes résolument opposées aux revendications vigneronnes.

Alors quoi ? En promulguant le dit art. 14, n'aurait-on eu en vue que de « dorer la pillule » aux vigneronnes, pour qu'ils ne crient pas trop fort, mais avec l'arrière-pensée que l'article 2 de l'art. 29 de la loi sur l'agriculture fournirait toujours au besoin une échappatoire ? Tant que l'exécutif fédéral semblera céder à des pressions, il ne doit pas s'étonner que l'on ne se montre pas plus confiant à son égard.

S'ils veulent parvenir à recréer la confiance, nos conseillers fédéraux doivent également tenir compte du fait que très peu seulement d'entre nos concitoyens les voient agir directement. Pour le grand nombre, les gouvernants sont cachés par la masse informe de l'administration, dont les innombrables chefs de divisions, de services, de sections et de bureaux censés agir qu'au nom et sous la responsabilité du chef de département, n'en conservent pas moins leurs conceptions propres et travaillent souvent en sens divergents, sans que l'on semble beaucoup songer à coordonner leurs interventions. Cela multiplie les quiproquos, mais ne favorise guère les réalisations.

C'est pourquoi, lorsque le rapport sur la politique agricole conclut en disant qu'il s'agit maintenant de recueillir des expériences et d'en tirer les enseignements, M. Jaggi a parfaitement raison de rétorquer :

« Ne suffit-il pas, en fait, d'« expériences », de savoir qu'il disparaît toutes les trois secondes un mètre carré de terre cultivable dans notre pays ? Que le recul du nombre des personnes actives dans l'agriculture est d'environ 80.000 depuis 1939, ce qui représente plus que l'ensemble des personnes occupées dans l'horlogerie ? Que la réduction annuelle du nombre des propriétaires de bétail est de 2000 à 2500 ? Qu'il faut engager chaque été 25.000 à 30.000 travailleurs étrangers dans l'agriculture ? Que la part de l'agriculture au revenu national reste de 9 % environ seulement, alors que les agriculteurs entrent encore à raison de 15 % dans l'ensemble de la population ? Que la Suisse est de loin le pays qui importe le plus de produits agricoles par habitant ? Que doit-il encore arriver qu'attend-on vraiment pour tirer les « enseignements » qui résultent de cette situation ? »

Jacques DUBOIS.

Du tourisme lausannois en 1955 et de quelques projets

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Dans le chef-lieu vaudois, l'industrie touristique continue de se bien porter. En 1955, le mouvement général, soit les « nuitées » dans les hôtels, a atteint le chiffre de 696,165 (16,000 de plus qu'en 1954). Dans ce domaine, le record est toujours détenu par l'année faste 1947 (780,000 nuitées). Néanmoins, la campagne publicitaire entreprise par l'Association des intérêts de Lausanne aux Etats-Unis n'est pas restée sans effet. Alors qu'en 1945, sur 26,000 arrivées des Etats-Unis, la capitale avait bénéficié de 52,000 nuitées, en 1955, 14,000 arrivées seulement du même pays se sont traduites par 50,000 nuitées. En d'autres termes, Lausanne n'est plus essentiellement pour les Américains du nord un lieu de passage, mais bien un centre de séjour. En revanche, durant les deux dernières années, la courbe d'arrivée du tourisme suisse, égyptien et grec a légèrement fléchi, diminution compensée par un important apport français, américain, allemand et italien.

Comme dans tout centre qui entend retenir le plus longtemps ses hôtes, il convient d'offrir à ceux-ci des distractions variées. Dans le seul domaine théâtral, l'ouverture du théâtre de Beau-Lieu a excellemment servi la cause de Lausanne : « Porky and Bess », le New York City Ballet, le premier festival d'opéras italiens, l'Opéra de Pékin furent de notables succès. Et si, durant l'été de l'été, l'A.D.A. est mise intentionnellement en veilleuse en raison des représentations de la Fête des vigneronnes, c'est que l'éclatante réussite vevaysanne a servi par contrepoint les intérêts touristiques lausannois. On peut en dire autant du congrès de l'A.S.T.A. (American Society of Travel Agents). La propagande que, sous forme de films, annonces, affiches et articles, ces gens du métier ont faite ensuite dans leur pays en faveur de notre ville et de la Suisse tout entière n'aurait jamais pu être réalisée avec les disponibilités du tourisme suisse dans son entier. Et, détail rassurant, les comptes de cette immense landsgemeinde touristique ont bouclé sans déficit. De la sorte, les frais de déplacement des ambassadeurs lausannois qui s'en furent défendre la candidature de leur ville ne coûtèrent pas un sou au contribuable, tout ayant été payé par les Américains.

Tout cela est encourageant. Aussi bien de nouvelles réalisations sont-elles en gestation. Elles nourriront la saison 1956. Nous aurons l'ouverture d'un centre sans doute, Contentons-nous, pour l'heure, de signaler qu'après Pâques, notre ville abritera un festival international au cours duquel seront données des représentations du « Roi David », d'Honegger, du Ballet de l'Opéra de Paris, du Théâtre national populaire d'Outre-Jura, des opéras de Vienne et de Salzbourg. D'autres manifestations estivales sont à l'étude, avec la collaboration probable des Faux-Nez, du Centre dramatique romand, de ballets, de présentations de haute couture, etc.

B. V.

Le médecin de famille vous dit...

Le rôle de l'hérédité dans la tuberculose

Malgré tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet, on croit encore que la tuberculose peut se transmettre par hérédité. Cette opinion, répandue dans le public, trouve une confirmation auprès de médecins atterrés à cette théorie, qui était un article de foi de l'époque d'Hippocrate au XIXème siècle.

Or il n'existe pas de cas où un père tuberculeux aurait engendré d'une femme saine un enfant tuberculeux. On connaît en revanche de rares nouveau-nés malades à la naissance, contaminés dans le sein de leur mère, elle-même gravement atteinte. Ces nouveau-nés ne sont pas viables et ne jouent donc aucun rôle dans la transmission de la maladie.

Les partisans de la tuberculose héréditaire affirment que d'une mère tuberculeuse naîtraient des rejetons apparemment sains, mais atteints d'une tuberculose occulte. La maladie se déclencherait par la suite, non comme la conséquence d'une infection, mais comme l'extériorisation d'une affection congénitale, jusque-là latente. Cette théorie ne repose sur aucun fait contrôlable et est du domaine de l'imagination.

En réalité, rien ne prouve qu'à l'abri de la contagion, les enfants de mères tuberculeuses soient prédestinés à la maladie. L'œuvre Grancher qui, en France, s'occupe du placement dans des milieux campagnards sains d'enfants nés de mères phthisiques dans les maternités parisiennes, a donné la preuve évidente de l'absence de toute tare héréditaire. Chez 2500 des protégés de cette œuvre, de 1903 à 1923, la mortalité par tuberculose a été de 0,3 %. Dans 175 familles témoins, qui avaient refusé de se séparer de leur progéniture, cette mortalité a été de 40 %. Des chiffres pareils rendent oiseuse toute discussion. Nous pouvons affirmer que la tuberculose n'est pas transmise par hérédité, mais par contagion interhumaine.

Est-ce à dire que toute importance doit être dénie à l'hérédité ? N'existe-t-il pas, en effet, des « familles » tuberculeuses ? Cela est certain. Mais il ne faut pas oublier que la famille offre les meilleures conditions à la contagion. Lorsqu'il existe, dans une famille, des cas de tuberculose chez les collatéraux, on y trouve, en moyenne, 10 cas de tuberculose sur 100 sujets ; si le père est malade, cette morbidité monte à 12 % ; si c'est la mère, à 35 % ; si les deux parents sont atteints, à 43 %. C'est exclusivement à la contagion qu'il faut attribuer ces faits.

♡ ♡ ♡

Mais il est un autre ordre de phénomènes où l'hérédité joue sûrement

un rôle. C'est la similitude parfois étonnante de la tuberculose chez les membres d'une même famille, si ces derniers sont touchés par la maladie. L'âge d'apparition, la forme, la localisation des lésions, la réaction favorable ou non aux différents traitements, les incidents au cours de l'évolution se retrouvent identiques chez les proches parents. C'est ainsi que les radiographies d'un frère et d'une sœur, d'une mère et d'une fille, peuvent être confondues. Ces similitudes vont de pair avec les ressemblances physiques qui, elles, obéissent aux lois de l'hérédité. Chez les jumeaux vrais, c'est-à-dire ceux qui sont nés du même œuf et sont toujours du même sexe, le destin tuberculeux est identique environ 9 fois sur 10. Chez les faux jumeaux, c'est-à-dire ceux qui proviennent de deux œufs différents fécondés en même temps, cette identité ne se rencontre que 3 fois sur 10.

Il paraît donc évident que l'évolution de la tuberculose ne dépend pas seulement des conditions de la contagion ou des circonstances, mais qu'il existe un « terrain familial » constitutionnel. Une certaine disposition familiale à la maladie peut être transmise. On lègue à ses enfants, non la tuberculose, mais une capacité de réagir, en bien ou en mal, à cette infection.

Cette notion a en pratique son importance, car elle permet souvent au médecin, informé du caractère bénin ou grave de la tuberculose d'un proche parent, de préciser son pronostic et d'orienter en conséquence son traitement.

Quant à l'incidence de la race — qui touche de près à la question de l'hérédité — dans la sensibilité ou la résistance à l'infection tuberculeuse, on connaît les ravages que cette maladie peut faire chez les Noirs. On sait aussi que les Israélites sont en général très résistants, alors que les Arabes, bien que leur étant ethnologiquement apparentés, sont très gravement atteints. Les Celtes, Irlandais ou Bretons sont aussi très exposés.

Cette sensibilité ou cette résistance raciales ne peuvent s'expliquer par la transmission héréditaire d'une immunité acquise par certains sujets. Il s'agit vraisemblablement d'une sélection naturelle, c'est-à-dire d'une élimination, au cours des siècles, des sujets faibles, qui périssent sans se reproduire. Les Juifs, décimés autrefois, n'ont conservé que des souches plus ou moins résistantes. Au début du XIXème siècle, les Bretons étaient peu contaminés. A l'heure actuelle, les Celtes, comme les Noirs, payent leur tribut au fléau social.

LE TOUBIE.

NOTES CROISÉES

Problème No 89

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Mène l'orchestre à la baguette. — Composée.
2. L'amie d'Abélard. — Pronom.
3. Son fruit nous fournit le cachon. — On y évolue en cadence.
4. Ecrivain américain qu'inspirait le bizarre. — Poète, honnête.
5. Millésime. — Le ravisseur d'Hélène.
6. Danse au pays des fellahs. — Pronom.
7. Entre deux joueurs patients. — Préjudice.
8. Possédée. — Couvre d'un enduit tenace, hermétique.
9. Indivisible. — Fameux charlatan français.
10. Amusant message en figures. — On en garde une pour son ennemi.

VERTICALEMENT

1. Voleur de petite envergure.
2. Fut tout aisé de rencontrer un li-maçon. — Vieille mesure de longueur.
3. Patrie de deux vieux philosophes. — On n'est jamais pressé de la rendre.
4. Voile marine. — Incite à repasser. — Pronom.
5. Appareils de prises de vues.
6. Prétendre.
7. Pronom. — La faire, c'est se livrer au plaisir. — Garçon d'écurie de courses.
8. Agréable réclamation. — Parait long.
9. Oh le boucher pose sa culotte. — Gros chien de garde.
10. Rétablissement.

Solution du problème No 88

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	A	M	E	C	A	R	T	E	S
2	G	E	R	M	A	N	I	E	
3	I	L	E	V	O	S	A	N	
4	L	I	P	E	N	I	B	L	E
5	E	N	C	A	S	B	A	I	
6	I	O	N	A	L	L	E	R	
7	E	T	R	I	E	N	F	U	
8	C	E	R	I	S	E	S		
9	O	A	G	R	E	G	E	E	S
10	T	R	I	E	E	S	U	S	E

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disque. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble ; musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, esthétiques musicales nouvelles. 11.55, œuvres de Schubert. 12.15, orchestre cosmopolitain. 12.25, mélodies populaires de R. Stolz. 12.45, inform. 12.55, musique. 13 h., concert d'ensemble de nouveautés. 13.15, « La force du destin », de G. Verdi (3). 13.45, prélude à l'heure féminine. 13.55, la femme chez elle. 16.30, nos classiques. 17 h., le feuilleton de Radio-Geneve. 17.20, musique du monde. 17.50, causeries en musique. 18 h., Genève, « Mieux-venus à Genève ». 18.25, émission d'ensemble. 18.30, reportage. 18.40, boîte à musique. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, l'orchestre Paul Bonneau. 20 h., énigmes et aventures. « Sous le signe de mort » de G. Simon. 21 h., les « théâtres glorieux ». 21.55, clavessin. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, place au jazz. 23.05, pour clore...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.30, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, Bourrée fantaisie de Chabrier. 11 h., concert d'ensemble. 12.15, orchestre chambre. 12.30, inform. 12.40, orchestre du Kursaal de Lucerne. 13.15, quintette à cordes. de Mozart. 13.50, piano. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radiophonique. 16.30, le Radio-Orchestre. 17 h., Aus der Montagnapop. 17.10, chants de M. Reger et R. Trunk. 17.30, lecture. 18 h., Bala, de P. Escher. 18.20, orchestre récréatif. 18.30, 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., concert demandé (1). 20.30, notre boîte à lettres. 20.45, concert demandé (2). 21 h., évocation. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisse à l'étranger. 22.30, musique contemporaine. 23 h., œuvre de C. Chavez.

TELEVISION : 15 h. 40, Eurovision : Milan ; Ouverture de la saison d'été ; Milan-San Remo. 20.30, Télé-Journal ; Ambiance chez Jean-Michel, une soirée de variétés avec Jean-Michel, André Gelly, Charly et ses chimpanzés, Heredia et Molina et Richard Marsan. Solistes célestes ; la cantatrice Marguerite Ferra interprète : « Il Pensieroso » de Haendel, des « Noces de Figaro » de Mozart ; « L'air des roses », de l'opéra de Mozart ; « Il Re Pastore » ; « L'air tranquille ».

Demain : Des studios à l'écran

Du côté de la campagne

SAVIEZ-VOUS QUE...

* Les prairies naturelles permanentes occupaient en France, en 1904, quelque 6.213.444 hectares. Réduites à 5.221.291 hectares, elles sont remontées à 5.564.190 hectares en 1951. Les prairies temporaires ont par contre considérablement augmenté, passant de 310.462 hectares en 1904 à 1.036.599 hectares en 1951.

* Les prairies artificielles, qui couvraient 2.973.324 hectares en 1904, sont passées à 3.197.554 hectares en 1951 et les cultures fourragères annuelles représentaient 1.923.478 hectares en 1951.

* La France importait avant 1914 pour plus de 20 millions de francs-or de plantes officielles. En 1915, elle achetait encore 1233 tonnes et en 1921 elle importait 7 tonnes de feuilles et 6 tonnes de racines d'une plante aussi commune que le pissenlit. Dès cette époque, la culture des plantes officielles fut développée intensément outre-Jura.

* Le tabac est cultivé dans le monde sur 2.270.000 hectares, fournissant près de deux millions et demi de tonnes d'herbe à Nicot. La graine de tabac est une des plus petites connues puisqu'il en faut 18.000 pour un gramme.

* Les producteurs autrichiens se plaignent de l'insuffisance du prix du lait, qui n'a pas changé depuis 1952. Les livraisons aux laiteries ont fortement diminué l'année dernière et l'on s'attend à des revendications paysannes pour ce printemps. La production laitière a cependant augmenté. Mais les paysans préfèrent garder leur lait pour l'élevage plutôt que de le livrer aux laiteries.

* L'Allemagne occidentale compte actuellement 11.800.000 bovins. Sur ce nombre, on compte 4 millions de bêtes indemnes de tuberculose. Les étables assainies représentent 34,7 % de l'ensemble du pays.

* En novembre 1955, les livraisons de lait en Suisse furent de 5,2 % inférieures à celles du mois de novembre 1954. En chiffre absolu, cela fait 84.000 quintaux de lait. En décembre 1955, l'augmentation a atteint 7,3 %, ou 64.000 quintaux. En janvier 1956, il s'est livré 8,5 % de plus de lait qu'en janvier 1955, soit 112.000 quintaux de plus. Au total pour les trois premiers mois de cet hiver, il s'est livré 260.000 quintaux de lait de plus que le semestre précédent. Cela représente 104 wagons de beurre qu'on ne peut pas importer.

* Depuis 1950, la population agricole de l'Allemagne occidentale a diminué de près d'un million. Elle n'atteint plus actuellement la limite de cinq millions. Les hauts salaires payés dans l'industrie sont cause de cet exode qui préoccupe les autorités. Le manque de vachers a eu comme conséquence une augmentation rapide du nombre des machines à traire.

* Les soldats de la nouvelle armée allemande recevront journellement un demi-litre de lait qui sera consommé en grande partie au petit déjeuner. Ce lait proviendra uniquement de l'Allemagne, tandis que les troupes alliées stationnées en Allemagne se ravitaillent principalement en Hollande et au Danemark.

* La production laitière danoise a été inférieure de 6 % à celle de 1954 en raison du temps sec de l'été 1955. Le rendement laitier par vache s'est élevé à 3437 kilos en 1959. Cette diminution du rendement laitier a entraîné une diminution de la fabrication.

J. de la H.

La vie de nos sociétés

Activité samaritaine
(sp) Dans sa dernière séance, le comité a été réuni sans changement et les comptes adoptés à l'unanimité. Il est décidé de ne pas faire de soirée théâtrale cette année, le cours de soins aux malades ne se terminant qu'à Pâques. La section de Neuchâtel a déployé une grande activité en 1955, s'occupant notamment de la vente du mimosa, de la vente de chocolat pour le dispensaire antituberculeux, d'une action en faveur de la Croix-Rouge, elle a participé à la fête de la jeunesse et à la rencontre de Vauxmarais, aménagé la plage des enfants, confectionné des habits pour l'hôpital des Châtelles, pour le foyer gardien d'Estavayer, pour la Grappillière le dispensaire de la ville et le dispensaire antituberculeux de Neuchâtel, l'orphelinat de Belmont, le préventorium « Les Pipolo », à Lignières, l'asile d'Eben-Ezer à Lausanne ; elle a donné 50 fr. au Sanatorium neuchâtelois de Leyssin. Les samaritains sont en outre intervenus dans 432 cas spéciaux.

VIGNOBLE

PESEUX

Causerie d'un pasteur français
(sp) Le pasteur Ludmann, de Grell, dans le département de l'Oise, a donné, à Pesieux, une causerie sur le travail de la Société centrale d'évangélisation de la France.

Cette conférence a été suivie d'un intéressant entretien et M. Ludmann a répondu aimablement aux questions qui lui étaient posées.

Assemblée de paroisse

(sp) L'assemblée ordinaire de la paroisse de Pesieux a eu lieu sous la présidence de M. Pierre Ribben. M. Charles Dinther, pasteur, présente le rapport de gestion de l'exercice 1955. Adopté à l'unanimité, il a été suivi du rapport financier de M. Louis Derron, caissier de paroisse, et tous deux acceptés avec remerciements après rapport des vérificateurs. Une importante question, parmi beaucoup d'autres, c'est l'agrandissement du temple et spécialement de la galerie ; si ce bâtiment n'est pas un monument de première valeur historique, il n'en reste pas moins qu'il s'agit ici d'être très prudent dans les transformations ; aussi l'assemblée a-t-elle simplement chargé les autorités de poursuivre les études avec le concours de l'architecte, dont les projets et les plans, commentés par l'auteur, sont exposés à la Maison de paroisse.

SAINT-BLAISE

Commission scolaire

(c) Jeudi dernier, la commission, sous la présidence de M. Ph. Clottu, se réunissait avec un ordre du jour abondant dont nous donnons ci-après l'essentiel. Les comptes de l'année 1955 font constater un total de dépenses de 95,000 fr., à la charge de la commune. D'intéressants renseignements sont donnés sur de récents examens passés par des élèves de 5ème année avec des tests de développement et un examen pédagogique. Les prochains examens ont été fixés par le département aux 3 et 4 avril ; ceux des travaux à l'aiguille auront lieu le 27 mars. La cérémonie traditionnelle des promotions sera remplacée cette année par une brève séance de remise des bulletins, le samedi matin 7 avril. C'est ce jour-là également qu'aura lieu la petite

VAL-DE-RUX

VILLIERS

Affaires scolaires
(c) La commission scolaire s'est réunie, mercredi soir, sous la présidence de M. Paul Hostettler.

Tandis que les examens écrits auront lieu le mardi et mercredi 3 et 4 avril, les examens oraux ont été fixés au samedi matin 7 avril.

Les vacances se dérouleront du 7 au 14 avril inclusivement, l'école étant également fermée durant les fêtes de Pâques, soit du 29 mars au 2 avril.

Dans les divers, la question des tests d'intelligence qui ont eu lieu dernièrement, à titre d'essai dans tout le canton pour les élèves de 5ème année, et le problème des colonies de vacances retiennent particulièrement l'attention des autorités scolaires.

REGIONS DES LACS

CHIÈTRES

Une nomination

(c) Le caissier communal de Chiètres a été désigné par la municipalité comme proposé à l'administration de l'assurance vieillesse et il devient agent local de cette institution. Il entrera en fonctions au début d'avril.

CARNET DU JOUR

Cinéma

Palace : 20 h. 30, « Le démon des eaux troubles ».

Arcades : 20 h. 30, Les grandes manœuvres.

Rez : 20 h. 30, Trois vieilles filles en folie.

Studio : 20 h. 30, Moulin-Rouge.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Frou-Frou. 17 h. 30, Chanson du printemps.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital

LA PETITE ANNIE

LE JOUR OÙ JE T'AI SAUVÉ A ÉTÉ LE PLUS HEUREUX JOUR DE MA VIE

OH, VOUS VOUS MOQUEZ DE MOI!

J'AVAIS TOUT! MAIS J'AVAI TOUJOURS EU UNE PEUR HORRIBLE DE LA MER ET J'ÉTAIS TOUT LE TEMPS MALADE

JE ME SOUVIENS. VOUS AVIEZ TOUJOURS L'AIR SI MALHEUREUX

JE COMPRENDS MAINTENANT POURQUOI VOUS AVEZ L'AIR SI HEUREUX... ET MOI AUSSI JE SUIS BIEN CONTENTE

DARRELL McCLURE

MAIS DEPUIS QUE J'AI PLONGÉ DANS LA MER POUR TE SAUVER JE N'AI PLUS EU UNE SEULE FOIS LE MAL DE MER

LA SUIVRE

Copyright opera mundi K.F.S. 54

BATAVIA

un nouveau tabac Burrus pour la pipe
40 g 70 ct.

Connaissiez-vous le «Batavia» ?

Un nouveau mélange hollandais particulièrement léger, composé des plus fins tabacs d'outre-mer, vendu dans une blague d'un genre nouveau qui maintient le tabac frais et facilite le bourrage de la pipe.

v 61A

Ça se sent du bout des doigts

Quelle finesse - quel éclat - quelle propreté!

Mais pour ça... le nouveau VIM qui mousse!

Grâce à sa qualité insurpassable vous ne voudrez plus rien d'autre!



Versez un peu de VIM dans le creux de la main et touchez du doigt: quelle finesse! Voilà pourquoi VIM nettoie avec tant de ménagement.



VIM donne la propreté et l'éclat!



WEEK-END DE PÂQUES

Voyages à GÈNES-VIAREGGIO-FLORENCE

PRIX: Fr. 154.-

PROSPECTUS À DISPOSITION DANS NOS MAGASINS

Dernier délai d'inscription: 20 mars. S'adresser à nos bureaux, Sablons 39.

La machine à laver que vous cherchez...

Miele

Miele-Matic Miele-buanderie Miele cuisine

Tous renseignements et démonstration:

Chs WAAG, machines à laver, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 4 et 6

Téléphone 5 29 14

LE VAINQUEUR

C'est le roi des choux-fleurs. Géant, dodu, bûffif, c'est lui que vous semez pour qu'à la récolte votre triomphe soit complet. C'est une spécialité du **COMPTOIR GRAINIER** Rue Rousseau 15 G - Genève Catalogue de toutes nos semences sélectionnées, gratuits sur demande



Encore meilleur avec l'extrait de tomates



Recette No 3

Plus fin: Seules les meilleures tomates sont utilisées pour la préparation de l'extrait de tomates Roco.

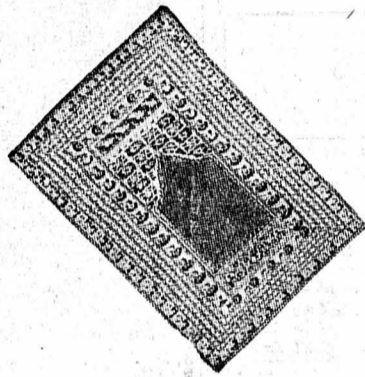
Plus pratique: Le tube s'ouvre et se ferme le plus simplement du monde. Il permet ainsi de doser et garnir avec précision.

Plus avantageux: L'extrait de tomates Roco en tube est triplement concentré; il se garde plus longtemps et reste frais jusqu'au bout.

Champignons en sauce tomates
Choisissez de petits champignons que vous faites revenir dans le beurre avec quelques oignons hachés. Ajoutez un peu de jus de citron et, pour terminer, une sauce tomates toute prête. Servez avec du riz ou des pâtes.

Directement des Indes

Nouvel arrivage de bibelots



VASES
PLATEAUX
BOUGEOIRS
ETOLES
ÉLÉPHANTS
IVOIRES
ETC...

E. Gans-Ruedin

Grand-Rue 2 - NEUCHÂTEL

Economisez de l'argent!

Achetez directement chez nous!

Fr. 2190



Art. Max

Sans risque pour vous; possibilité d'échange dans les cinq jours, ou argent en retour. Garantie de bonne qualité écrite. - Box brun ou noir très robuste, semelles solides profilées en caoutchouc et entre-semelles en cuir ou doubles-semelles en cuir. Nos 27-35 Fr. 17.90 Nos 36-47 Fr. 21.90.

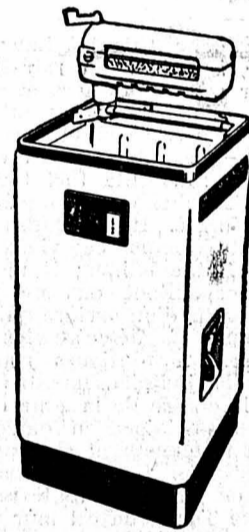
Profitez vous aussi et commandez tout de suite.

Service de chaussures à choix et envoi contre remboursement, Leo Morger, Eschenbach 3 (SG). Tél. (056) 2 64 86.

DÉMONSTRATION

de la nouvelle machine à laver

HOOVER



avec chauffage qui lave cuit rince essore

PRIX de 395.- à 930.-



au 2me étage

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ALERTE AUX MARTIENS

par LUCIEN PRIOLY

Comme s'il avait suivi les mouvements de sa pensée intime, le Martien, s'adressant à François Chamboux, lui déclara:

— L'occasion vous sera doute donnée de voir que tous les Martiens ne sont pas totalement semblables les uns aux autres sur le plan psychique, alors qu'ils le sont sur le plan physique. A travers le temps, tout l'effort des grands-instructeurs tend à établir cette double identité; mais c'est chose difficile et il faudra beaucoup de siècles d'évolution avant d'y parvenir. Le concevez-vous?

— Je le conçois!

— Dites alors aux grands-instructeurs ce que vous savez de Mars.

Avec autant d'aisance que sa compagne, le jeune homme se mit à dire:

— A une époque infiniment lointaine, les habitants de Mars étaient déjà parvenus à un degré de connaissances auquel n'ont que récemment accédé mes semblables. Du rayonnement solaire émanait alors

une chaleur plus intense qu'actuellement; aussi, une végétation abondante, de riches cultures couvraient-elles la surface de cette planète. De vastes cités y grouaient une population en majorité ethniquement plus proche de ma compagne et de moi-même que des Martiens actuels...

L'interrompant d'un geste brusque de la main, le Martien quitta des yeux François Chamboux et ferma les paupières. Ses six compagnons en firent autant, pour demeurer ainsi durant un assez long temps, les traits toujours figés dans une expression de sereine hauteur. Puis, celui des sept auquel semblait être dévolu le rôle d'examineur, déclara d'une voix neutre et égale:

— Vous n'auriez pas dû apprendre que les Martiens contemporains du sinécantrophe terrestre se présentent sous l'apparence des Terriens et des Terriennes de race blanche actuelle. L'un de vos moniteurs a commis une lourde faute en vous l'enseignant. Il la paiera de sa vie: ainsi viennent d'en décider les grands-instructeurs éclairés de la suprême sagesse. Mais vous en savez, à la fois, trop et pas assez; aussi les grands-instructeurs doivent-ils vous révéler ce qu'on ne sait ici qu'à partir du sixième des sept degrés d'initiation. Les représentants de cette

race blanche ont disparu de la surface de Mars après avoir failli détruire la totalité de la vie sur cette planète.

» A cette époque reculée dans le temps, des Martiens cherchaient à dominer d'autres Martiens. Ils se faisaient la guerre entre eux comme se la font toujours les Terriens. C'est alors que l'un d'eux, d'un génie supérieur, imagina un procédé qui permettrait la fission de la matière. Lui et ses amis en firent une arme terrible qu'ils ne cessèrent de perfectionner, afin de dominer ceux qui ne la possédaient pas. Mais, sans doute, l'inventeur committit-il une fois une erreur de calculs. Une de ses bombes désintégra, en explosant spontanément, la quasi-totalité des habitants de Mars et fit de la planète un désert calciné. Seuls échappèrent quelques représentants d'une race jaune confinée dans les régions polaires parce qu'elle était la moins forte et la plus arriérée.»

Derechef, les sept Martiens fermèrent les yeux pour se concerter télépathiquement.

Impressionnée par la gravité hiératique de ces juges impitoyables, Marie-Jeanne se serra contre François Chamboux, lorsqu'elle vit se lever les sept grands-instructeurs de Mars.

— Nous vous avons fait prendre sur la Terre parce que nous avons

une mission à vous confier, dit celui qui parlait au nom des Sept. Cette mission, par suite de la faute lourde commise par l'un de vos moniteurs, vous ne pouvez l'accomplir convenablement à présent. Il est nécessaire que vous soyez à nouveau soumis à une imprégnation mentale. N'en manifestez aucun déplaisir car c'est au cinquième degré des connaissances, auquel n'accède qu'un Martien sur cent, qu'il vous sera donné ainsi de parvenir.

Ayant prononcé ces paroles, il recula de trois pas, imité par ses compagnons.

Alors, la partie de la salle où ils se tenaient s'éleva lentement et ils disparurent à la vue des deux jeunes gens enlacés dans un geste de protection mutuelle.

Dans leur dos, sans qu'ils l'eussent entendu venir, avançait le pilote du disque volant qui les avait capturés sur la Terre. Celui-ci était revêtu du scaphandre et du casque qu'il portait dans la prairie de Toy. Et, comme dans la prairie de Toy, sans que rien en ait, semblait-il, provoqué l'allumage, un faisceau lumineux, d'abord blanc, puis vert, jaillit du casque.

Frappés par le rayon en pleine nuque, François Chamboux et Marie-Jeanne Mayadoux tombèrent lourdement sur le sol, sans desserrer leur étreinte.

VIII

— Telle est la mission dont, dans leur infinie sagesse, les grands instructeurs ont estimé devoir vous charger, conclut l'orateur des Sept. Voici votre pilote; suivez-le!

Replongés en état de catalepsie, soumis à une nouvelle imprégnation mentale, puis ranimés et conduits dans la salle ronde du Magistrat-Conseil, Jeanne-Marie Mayadoux et François Chamboux venaient d'y apprendre enfin ce que leurs ravisseurs attendaient d'eux.

Ayant été portés au cinquième degré d'initiation, ils étaient plus instruits que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population de Mars; aussi fut-ce sans appréhension qu'ils suivirent celui-là même qui les avait capturés sur la Terre.

Ils n'éprouvaient ni surprise, ni joie de s'être vu confier ce rôle. Ce qu'ils avaient à faire leur semblait naturel et simple, car leur esprit, formé à présent aux spéculations transcendentales, ne réagissait plus comme naguère. L'exaltante aventure qu'ils venaient de vivre les laissait sans orgueil; celle qu'ils allaient entreprendre ne soulevait aucun scrupule en leur conscience.

La main dans la main, ceux qui avaient été institutrice et instituteur dans un petit village de France suivaient leur guide sur les chaussées roulantes de la souter-

raine cité, pour aller porter leur dernière chance de salut aux hommes terriens.

Sortant libres et conséquents du tube par lequel ils avaient été descendus captifs et inconscients, les deux jeunes gens arrivaient à pied d'œuvre. Ils se trouvaient dans l'un des immenses halls lenticulaires où étaient garés les astronefs en forme de cigare. Des Martiens les y attendaient, les uns revêtus du scaphandre, d'autres accourus de la ridicule enveloppe gonflée de gaz isolant.

Avec quatre des scaphandriers de la stratosphère, qu'ils savaient être à présent les initiés du sixième degré chargés du pilotage des disques volants, Marie-Jeanne et François montèrent à bord de l'un des vaisseaux intersidéraux. Bientôt, par le sas encore ouvert, un soufflet glacé vint les frapper au visage: la voûte s'était ouverte pour laisser passage à l'engin. Au-delà de la brèche s'étendait le désert blanc.

L'un des Martiens referma le sas et leur désigna du doigt la cabine de pilotage.

(A suivre)

LUNDI - SPORTS

On a revu à l'œuvre des champions suisses de football dignes de leur titre

Fête de tir à la Chaux-de-Fonds

Plus d'une demi-douzaine de fois, le gardien zuricois alla chercher le ballon au fond de son but

Chaux-de-Fonds - Zurich 7-3 (6-2)

CHAUX-DE-FONDS : Fischli ; Zappella, Fesselet ; Eggmann, Kern, Penney ; Morand, Antenen, Kauer, Mauron, Leuenberger. Entraîneur : Sobotka.

ZURICH : Eichmann ; Truhan, Cavadin ; Eckert, Kohler, Battistella ; Feller, Fottner, Leimgruber, Brupbacher, Haug. Entraîneur : Muller.

BUTS : Kauer (2me), Fottner (12me), Kauer (18me), Leimgruber (20me), Morand (22me), Antenen, sur pénalty (24me), Mauron (28me), Eggmann (38me). Deuxième mi-temps : Fottner (4me), Antenen (43me).

NOTES : Terrain mort, avec des zones de tourbe ; arbitrage zélé de M. Domeniconi (Genève) ; 5000 spectateurs. Mauron et Eggmann permirent après une demi-heure de jeu. La latte chaux-de-fonnière a renvoyé deux fois la balle. Le poteau zuricois deux fois aussi. L'arbitre avertit un Zuricois, avec avis au capitaine. Corners : Chaux-de-Fonds - Zurich 10-3.

Chaux-de-Fonds, le 18 mars.

Puisqu'en football il s'agit de goals, le public chaux-de-fonnier fut servi ! Quelle magnifique première mi-temps ! Zurich donne une excellente réplique jusqu'à 2-2, puis subit la loi du plus fort. Il est à remarquer que la plupart de ces buts cherchèrent les « fins coins » ou même touchèrent le poteau à l'entrée ! C'est dire que les avants connurent un jour faste ! Football

alerte, un peu désordonné, mais qui prend des risques. Deux joueurs s'imposent chez les « Meukeux » : Kern, impavide, et Eggmann qui préside aux hautes œuvres ; en face, Kohler est un Titan, et Fottner un stratège ; les ailiers se distinguent : Haug force Zappella aux bœufs (coût : deux buts !), tandis que Feller l'ultra-rapide, trouve en Fesselet coriace cerbère. C'est bel et bien Kauer qui s'avère l'animateur des « Meukeux » : auteur des premiers buts, il a vu encore le jeune gardien zuricois lui subtiliser la balle d'extrême justesse trois ou quatre fois dans le même quart d'heure. Morand donne aujourd'hui des centres parfaits, tandis qu'à l'aile gauche, Leuenberger est quasi inexistant. Quelques morceaux de bravoure : foulé est dicté à plus de 25 mètres du but, Mauron a déjà pris un élan démesuré et vlan ! sa balle vole, haute, au filet ! Morand est saisi à bras le corps par Cavadin aux confins des 16 mètres ; le maître Domeniconi se précipite sur le lieu exact du délit et le situe « intra muros », d'où pénalty ; Kohler s'empare de l'arbitre, le presse sur son sein, l'exhorte, ses camarades l'encerclent, mais en vain : c'est pénalty. Antenen attend calmement la fin des palabres, et son tir est un modèle du genre. Parti des 45 mètres environ, Eggmann s'en va irrésistiblement, en slalom, évite les charges par de

petits sauts délicieux et se présente tout près du gardien qu'il « fusille » d'un tir montant impératif !

Cette première mi-temps, avec ses huit buts en compte, a été un régal du « football ouvert » ! Par contre, dès la reprise, on vit bien que les « Meukeux » avaient reçu des instructions d'économie des forces : ils s'adonnèrent avec intempérance au jeu du « chat et la souris », négligeant de marquer quatre ou cinq buts encore. Zurich profita largement de cette « coupable » mansuétude pour attaquer à maintes occasions, mais en vain ; il fallut se contenter d'un maigre but, de part et d'autre. En fait, le match a duré 45 minutes... Soulignons que chacun était à sa place, hormis la ro-



Trois attaquants chaux-de-fonniers aux prises avec la défense zuricoise. De gauche à droite : Kauer, Antenen, deux Zuricois et Leuenberger qui faisait ses débuts comme ailier gauche. (Phot. Castellani, Neuchâtel)

MALGRÉ UNE DOMINATION TERRITORIALE PRESQUE CONSTANTE EN DEUXIÈME MI-TEMPS

Cantonal n'arrache le match nul que treize minutes avant la fin

Thoune - Cantonal 1-1 (1-0)

THOUNE : Jäger ; Zehnder, Tuhler ; Tellenbach, Czichok, Butzer ; Kiener, Aebi, Liechti, Thommen, Rothenbühler. Entraîneur : Luder.

CANTONAL : Jacottet ; Tacchella, Erni ; Péguiron, Chevalley, Gauthier ; Wenger, Lanz, Mauron, Sosna, Thalmann. Entraîneur : Pinter.

BUTS : Rothenbühler (7me). Deuxième mi-temps : Sosna (32me).

NOTES : Stade du Lachen ; magnifique journée ; splendide coup d'œil sur les montagnes environnantes. Soleil favorable à Thoune en première mi-temps, puis à Cantonal. A la 34me minute de la première mi-temps, Péguiron fut légèrement blessé, mais il put reprendre son poste quelques minutes plus tard. Arbitrage hésitant de M. Ruffil (Bremgarten) qui siffla plusieurs fois avec trop de retard. 1500 spectateurs. Corners : Thoune-Cantonal 6-11 (3-3).

XXX

Thoune, le 18 mars.

Malgré une domination territoriale parfois écrasante en seconde mi-temps, Cantonal dut se contenter d'un partage des points. Et il fallut attendre jusqu'à la 32me minute de la seconde mi-temps pour voir le petit gardien local capituler. Ça n'alla d'ailleurs pas tout seul. Lors d'une des innombrables attaques que déclenchèrent Péguiron et... Tacchella, lesquels furent les meilleurs de leur équipe avec Jacottet, la balle parvint à l'ailier droit Wenger qui la glissa à Mauron. Tir : le ballon file entre une multitude de jambes, Jäger est battu, mais le poteau renvoie. Sosna se précipite, expédie un violent tir : goal. Cette égalisation, pour méritée qu'elle fût, se fit longtemps attendre. On n'y croyait presque plus. Face à l'athlétique défense thounoise, qui joua pourtant, précisons-le, correctement, les avants neuchâtelois avaient paru bien légers. Mauron, centre-avant se faisait régulièrement contrer ; Thalmann ne connaissait pas une grande journée ; Wenger avait affaire à un demi qui n'hésitait pas à foncer tête baissée, balayant tout sur son passage. Sosna, lui, était constamment surveillé par l'athlétique Czichok qui le suivit même lorsqu'il s'exila en première mi-temps à



Dix-neuvième minute de la seconde mi-temps : coup sur coup Cantonal obtient trois corners. Lanz a tiré de la droite ; Jäger dégage des poings. On reconnaît Mauron (9), Thalmann et, derrière la ligne de but, le Bernois Zehnder. (Phot. Fluhmann, Thoune.)

à son cerbère, il n'hésita pas à sortir hors de ses « seize mètres » et réussit in extremis à dégager du pied. Cantonal avait eu chaud ! Car, si les Neuchâtelois eurent autant de peine à combler un retard d'un but, on peut bien supposer qu'un deuxième goal local aurait réduit à néant les chances des visiteurs de sortir vaincu de ce débat. Pourquoi le cacher, Cantonal nous a un peu déçu dans son match contre Thoune. Longtemps, les Neuchâtelois furent privés de cet esprit de décision qui force les victoires. Souvent, les avants baissèrent un peu vite les bras. Il suffit que Sosna soit muselé pour que la ligne d'attaque manque d'efficacité. Ces matches contre des équipes lutant pour leur existence en ligue nationale sont, nous le savons, durs. On se heurte généralement à des adversaires solidement bâtis, qui ne répugnent pas au corps à corps. Mais, qu'y pouvons-nous, cette lutte pour l'ascension en catégorie supérieure est impitoyable. Les candidats étant nombreux, le moindre faux-pas risque d'être fatal. Grâce au but de Sosna, on n'eut pas à le déplorer à Thoune ; espérons que ce ne sera pas partie remise à dimanche prochain face à un autre candidat à la relégation Blue Stars. Le moral de certains joueurs, c'est ça qu'il conviendrait présentement de surveiller.

V.B.

Servette - Urania 3-2 (1-2)

SERVETTE : Thiébaud ; Josefowski, Dutoit ; Grobéty, Kunz, Gautsch ; Anker, Casali, Brinek, Pasteur, Pastega. Entraîneur : Brinek.

URANIA : Parlier ; Heusser, Gremminger ; Michel, Oehninger, Laydevant ; Pillon, Chodat, Bernasconi, Mauron, Monros. Entraîneur : Walaschek.

BUTS : Pillon (5me), Brinek (20me), Monros (35me). Deuxième mi-temps : Pastega (5me), Grobéty (25me).

NOTES : Rencontre disputée sur un terrain en excellent état, par un temps gris très favorable. 12,000 spectateurs ont assisté à ce match dirigé par M. Huber (Thoune), qui ne commit pas de fautes pouvant tirer à conséquence. A noter, en seconde mi-temps, un splendide tir d'Anker sur la barre transversale. Corners : Servette-Urania 10-6.

XXX

Genève, le 18 mars.

C'est une victoire à l'arraché que Servette vient de remporter au détriment de son adversaire local Urania, victoire qui a d'autant plus de mérite que menés deux fois à la marque, les « grenat » trouveront par deux fois le courage et la volonté de remonter ce résultat déficitaire pour, ensuite, marquer le but qui devait consacrer leur victoire. Urania, cependant n'a nullement démerité.

Jetant toutes ses forces dans la

Le derby genevois a tenu ses promesses

SERVETTE REJOINT URANIA À DEUX REPRISES

Puis Grobéty donne le coup de grâce à Parlier

bataille dès le début, les « violet » imprimèrent à la partie une allure qui surprit leurs adversaires. Attaquant en tous sens, par la gauche par la droite, les « Ugeistes » ne laissèrent pas à leurs rivaux le temps de s'organiser. Durant de longues minutes Servette dut se contenter de parer au plus pressant avant de pouvoir contre-attaquer efficacement. Ils le purent dès le moment où Grobéty parvint à neutraliser par ainsi dire complètement l'action de Bernasconi. Littéralement rivé aux talons de Mario, Grobéty ne laissa aucune liberté d'action au bouillant Tessinois. Dès lors la cadence des offensives d'Urania baissa. Privé de son leader, de son marqueur de buts numéro un, Urania commença à donner des signes non pas de défaillance mais de manque de jugement. Pendant cette même période au contraire, Servette s'organisa insensiblement.

L'instrument de combat des Charmilles commença un travail de sappe qui devait bientôt porter ses fruits. Ce ne fut pas une grande surprise lorsque Grobéty marqua le but qui devait consacrer la victoire de Servette. Durement affecté par ce coup, les « violet » ne parvinrent plus à reprendre la direction des opérations : leurs actions se firent moins violentes, moins puissantes et la rapidité du début disparut.

Urania a perdu ; il n'en reste pas moins une valeur certaine que ses

futurs adversaires feront bien de ne pas négliger. Cette équipe est encore un peu tendre, un peu jeune pour des parties aussi difficiles que celle de dimanche, mais d'ici à une année ou deux, les « violet » seront difficiles à vaincre. Quant à Servette avec une formation, qui, tout d'abord surprit, il se comporta fort honorablement ; une constatation, cependant, s'impose : lors d'une partie disputée aussi rapidement que celle-ci, les hommes de plus de trente ans sont étouffés. Ils n'ont plus la promptitude de réflexes voulue pour soutenir pareille allure. Il y a là un problème que les dirigeants devront surveiller de près.

En terminant un bon point aux deux équipes pour la parfaite correction dont elles firent preuve jouant sans mauvais humeur ni hargne, n'ayant jamais recourus aux coups défendus. Ce fut un bon match.

A.-E. C.

Voici la composition de l'équipe d'Angleterre B qui rencontrera celle de Suisse mercredi à Southampton : Matthews (Coventry) ; Cumming (Burnley), Mansell (Portsmouth) ; Morton (Luton Town), Greatrix (Blackpool), Edwards (Manchester United) ; Groves (Arsenal), E. Taylor (Blackpool), T. Taylor (Manchester United), Rowley (Leicester City), Pegg (Manchester United). — Remplaçants : King (Port Vale), Gunter (Portsmouth), Hitchens (Cardiff City).

XVI^{me} journée Résultats et classement de ligue B

	Rangs	ÉQUIPES	MATCHES				BUTS		
			J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts	
Berne - Rapid 4-2 (9) (14)			16	9	4	3	36	27	22
Bienne - Longeau 3-1 (7) (8)			16	9	4	3	36	21	22
Lucerne - Young Fellows 4-2 (2) (1)			16	8	4	4	39	24	20
Malley - Soleure 1-1 (6) (11)			16	7	6	3	33	18	20
Thoune - Cantonal 1-1 (12) (3)			16	6	6	4	32	18	18
Winterthur - Nordstern 1-1 (4) (5)			16	7	4	5	40	32	18
Blue Stars - Saint-Gall 0-4 (13) (10)			16	7	4	5	26	16	18
			16	4	7	5	26	36	16
			16	4	7	5	24	31	15
			16	4	6	6	31	24	14
			16	3	7	6	20	33	18
			16	3	6	7	23	37	12
			16	4	1	11	34	51	9
			16	1	6	9	19	44	8

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Dimanche
25 mars
au stade

Blue Stars

Championnat de ligue nationale
Location chez Mme Betty Fallet,
cigares, Grand-Rue 1

LUNDI - SPORTS

Young Boys ne méritait pas de perdre Grasshoppers se réveille dans le dernier quart d'heure



Le gardien bernois Eich parvient à dévier la balle en corner.
A gauche : Fluckiger.

(Photopress, Zurich.)

Grasshoppers - Young Boys 3-1 (1-1)

GRASSHOPPERS: Elsener; Bouvard, Koch; Jaeger, Froiso, Müller; Hüseyi I, Winterhofer, Vuko, Ballaman, Duret. Entraîneur: Hahnemann.
YOUNG BOYS: Eich; Zahnd, Baeriswyl; Häupfli, Flückiger, Schneider; Bigler, Wirsching, Meier, Hamel, Scheller. Entraîneur: Sing.
BUTS: Vuko (21me), Meier (37me). Deuxième mi-temps: Froiso (29me), Vuko (39me).

NOTES: Cette partie se dispute au Hardturn sur un terrain en bon état et par un temps printanier. Les joueurs évoluent devant 15,000 spectateurs sous les ordres de M. Schoenholzer (Lausanne). Arbitrage sévère, mais bon. Le jeu fut par instant très sec; quelques joueurs furent blessés: Vuko, Elsener, Froiso. Corners: Grasshoppers - Young Boys 3-7. Tirs sur les montants: 1-1.

tion de son manque de mordant. Les Bernois sont connus pour leur ardeur à la tâche. Dimanche, ils n'ont pas failli à leur réputation; Eich a également fourni une bonne prestation. A Grasshoppers, Ballaman a joué d'une façon très décontractée; il fut constamment sur la brèche. Koch a pu par ses bonnes interventions. Winterhofer, nouveau-venu dans l'équipe zuricoise, a montré un bon maniement de balle. En seconde mi-temps, remplaçant Froiso au poste de centre-demi, il se tira bien d'affaire. A part vingt minutes en seconde mi-temps, le jeu fut plaisant à suivre. Young Boys aurait mérité au moins l'égalisation. Grasshoppers, comme à l'accoutumée, sortit son grand jeu en fin de match. Puisse cette tactique ne pas lui jouer, une fois, un mauvais tour.
C. S.

Les rencontres de séries inférieures

Hauterive - Etoile 2-1 (1-0)
Hauterive: Muller; Petremand, Nicoud; Zwhalen, Schmidlin, Folter II; Vogel, Numa, Monnard, Folter II, Favre, Gafner.
Etoile: Ececur; Robert I, Corsini; Schlotterbeck, Leonard, Robert II; Steinmann, Muster, Furrer, Drexler, Emmenegger.
Arbitre: M. Mercalli, Neuchâtel.
BUTS: Gafner, Folter II, Furrer.

Les locaux qui alignent Numa Monnard en attaque prennent un bon départ; ils dominent légèrement en première mi-temps. Etoile toutefois, reste dangereux par ses nombreuses contre-attaques. Les Stelliens pratiquent un jeu fort agréable et l'on s'étonne de leur classement si médiocre. Les locaux attaquent en force dès la reprise et augmentent la marque grâce à un très beau but de Folter II. Dès lors, le niveau du jeu baisse, les deux équipes accusant la fatigue. Etoile jouant non battu tente de sauver un point. Il n'y parviendra pas; la victoire restera à Hauterive, qui l'a bien méritée. Soulignons que malgré l'importance de ce match jamais les joueurs n'abandonnèrent une correction que l'on aurait pu s'attendre à voir. Un coup franc de football, quoique à certains moments les décisions incompréhensibles de l'arbitre aient provoqué de la nervosité.
Mo.

Xamax I - Le Locle I 3-0 (1-0)
Le Locle: Antenen; Leschot, Mongrand; Thommen, Gilland, Théoduloz; Furrer, Cattin, Bléhy, Simonin, Balmer.
Xamax: Bernasconi; Moerlin, Gutknecht; Gattoliat, Farina, Duruz; Griesoni, Bonfigli, Rohrer, Weber, Manzi.

Les visiteurs remplacent leur entraîneur Beerli, tandis que l'équipe locale est privée de Bachelin et Vuillemin.
Arbitre: M. Pic, le Noirmont.
Spectateurs: 550.
BUTS: Duruz 11me minute; deuxième mi-temps: Bonfigli 19me, Griesoni 38me minute.

Le terrain, légèrement glissant, permet de pratiquer un bon football; dès le début, les deux adversaires donnent du fond. Xamax se laisse prendre au jeu aérien des visiteurs et malgré une légère supériorité d'ensemble, n'arrive pas à marquer. Pourtant à la 11me minute, Duruz ouvre la marque. Puis à la 25me minute, un coup franc de Manzi s'équilibre, mais les Loclois manquent de shooteurs dans leur ligne d'avants.
A la reprise, Xamax insiste dans ses attaques, avec des alternatives de bon et de moins bon football. Mandry permute avec Bonfigli et immédiatement le rendement de l'équipe locale s'améliore. Rohrer part seul, ouvre à Bonfigli, qui ne laisse aucune chance au gardien adverse. A la 35me minute, Griesoni mettra un terme à une série

Fribourg subit une nouvelle défaite

Fribourg - Chiasso 0-1 (0-0)

FRIBOURG: Dougoud; Gonin, Monti; Kaeslin, Sudan, Musy; Audergon, Raetzo, Poffet, Edenhofer, Well. Entraîneur: Maurer.
CHIASSO: Nessi; Giorgetti, Binda; Boldini, Bianchi, Arienti; Chiesa, Oberner, Quadri, Ferrari, Riva IV. Entraîneur: Quadri.
BUTS: Deuxième mi-temps: Riva (8me).

NOTES: Fribourg joue sans Regamey, mais avec Sudan et Poffet. Terrain en bon état. Peu de soleil; 3000 personnes. Bon arbitrage de M. Dienst (Bâle).
Première mi-temps: 5me minute, un tir de Quadri frôle le but de Dougoud. 6me: Raetzo tente sa chance, mais Nessi retient une balle à ras de terre. 44me: Audergon tire et le but paraît tout fait, mais Nessi dans une belle détente dévie en corner. Deuxième mi-temps: 10me: pénalty sur faute de Kaeslin et Riva tire dans les mains de Dougoud. 16me: le ballon roule vers le but vide de Dougoud, mais Monti intervient. Corners: Fribourg - Chiasso: 12-5.

Fribourg, le 18 mars.

Le sort en est jeté: Fribourg sera relégué. Il était capital de gagner, et cette nécessité a crispé les joueurs. On peut aussi regretter que des éléments nouveaux aient été introduits au dernier moment, ce qui a nuit à l'entente de l'équipe. C'est une défaite honorable, mais enfin une défaite, qui sera douloureusement ressentie par les joueurs, sans parler des supporters.

Chiasso avait du reste bien des raisons aussi de combattre pour ces deux points. Normalement, au vu de leur classement, les visiteurs devaient l'emporter. Dougoud n'a pu que limiter les dégâts et c'est à la suite d'un cafouillage devant sa cage que le but de la victoire a été marqué. La supériorité des visiteurs s'affirma surtout par la rapidité des allers et retours. Les autres avant n'ont pas toujours su profiter de passes au centre et leurs tirs étaient mal dirigés. Pendant la première mi-temps, la situation s'est souvent inversée, chacune des équipes occupant le terrain à son tour.

Après le repos, les Fribourgeois sentent la fatigue et se laissent plus souvent assaillir. Plusieurs fois ils évitent de justesse une défaite plus sévère. Vers la fin, les locaux reprennent le dessus, mais leurs avant manquant de mordant ne trouvent pas l'égalisation qui leur aurait redonné de l'espoir... surtout après les défaites de Zurich et Granges.
G. O.

Résultats des séries inférieures de la région
Quatrième ligue: Couvet III B - Fleurier II 1-1; Auvener II - Serrières II 2-2; Ticino - Floria II 6-0.
Juniors interrégionaux: Cantonal - Fribourg 3-3.

Résultat des demi-finales de la Coupe d'Angleterre qui se sont disputées samedi à Birmingham: Manchester City - Tottenham Hotspur, 1-0; à Sheffield: Sunderland - Birmingham City, 0-3.

Voici les derniers résultats enregistrés au championnat panaméricain, à Mexico City: Chili et Pérou font match nul, 2-2; Mexique bat Chili, 2-1; Costa Rica bat Pérou, 4-2.

de jolies passes, en bottant un tir à ras de terre: troisième et dernier but de Xamax.
Les visiteurs qui pratiquent un football plaisant, ne nous ont pas convaincu, car leur attaque fut par trop inefficace. Notre équipe locale semble repartie d'un bon pied; les deux juniors Bonfigli et Rohrer n'ont pas été les moins méritants.
E. D.

IIème ligue

Fleurier - Tramelan 0-4 (0-3)
Fleurier: Luy; Mûnger, Schneider; Büchi, Leuba, Franco, Gallani, Weissbrodt; Borel, Milesi, Trifoni.
Tramelan: Keller; Cattin, Brossard; Gagnebin, Rossel, Etienne; Bögli, Girard, Vuilleminier, Bach, Voumard.
Arbitre: M. Roulin, Colombier.
BUTS: Girard (2), Voumard (2).

IIIème ligue

Cantonal II - Serrières 0-4 (0-1)
Cantonal II: Merenda; Ducommun, Mergnani; Matthey, Fasnacht, Wehrli; Plattet, Teta, Caméron, Theubet, Unterrährer, Schweingruber.
Serrières: Chapuisod; Regazzoni, Motier; Schlichthg, Colomb, Meyrat; Buffone, Girard, Duvelan, Güder, Krumm.
Arbitre: M. Michel, la Chaux-de-Fonds.
BUTS: Meyrat, Duvelan (2), Girard.

Couvet II - Colombier 3-5 (1-3)

Couvet II: Sandoz; Stevestri, Favretho; Tosatto, Sonzoni, Berset; Marbach, Joly, Jean du Chêne, Dupont, Bortoli.
Colombier: Besomi; Ducommun, Schmidt I; Jeanneret, Schwab, Dubey; Witmann, Sandoz, Schmidt II, Gasche, de Bortoli.
Arbitre: M. Chenuaux, Serrières.
BUTS: Dupont (2), Stevestri; Gasche (2), de Bortoli, Sandoz, Schmidt II.

Buttes - Noiraigue 1-1 (1-1)

Buttes: Divernols; Baina I, Dubois I; Ferrassol, Toulot, Baina II; Emery, Steiner, Planaro, Dubois II, Stoller.
Noiraigue: Thiebaut; Gutmann, Stoppa; Patton, Kaufmann, Bacuzzi; Jeannot, Calame, Viel, Gobbo, Racine.
Arbitre: M. Hostettler, Neuchâtel.
BUTS: Baina II; Viel.

Saint-Blaise - Boudry 2-1 (2-0)

Saint-Blaise: Flückiger; Cuche, Blank, Pharis, Loriot, Engel R.; Moretti, Gerber, Waldhugg, Engel J., Meier.
Boudry: Jaquet; Besomi, Porret; Marti, Chassot, Burri; Depraz, Rey, Salvi, Hunziker, Bürgli.
Arbitre: M. Furrer, Gorgier.
BUTS: Waldhugg (2), Bürgli.

Auvernier - Blue Star 3-0 (2-0)

Auvernier: Plaget; Pache, Burgat; Saam, Nicod, Galland; Forestier, Donazzolo, Hotz, Müller, Perdziaz.
Blue Star: Giger; Ray, Arnoux G.; Guenat, Wittwer, Viennez; Plaget, Dufey, Coulot, Arnoux J., Knappen.
Arbitre: M. Bolla, la Chaux-de-Fonds.
BUTS: Nicod, Donazzolo, Hotz.

SUCCÈS FACILE DE BIENNE Longeau n'a pas fait grande impression à la Gurzelen

Bienne - Longeau 3-1 (2-1)

BIENNE: Jucker; Kehrl, Kuster; Schütz, Baillif, Vodoz; Muhmenthaler, Claret, Allemann, Riederer, Kohler. Entraîneur: Ruegger.
LONGEAU: Righetti; Löffel, Voirlo; Spahr, Bohren, Abrecht; Hänzli II, Renfer, Witschi, Sommer, Hänzli I. Entraîneur: Wyss.
BUTS: Muhmenthaler (3me), Claret (10me), Bohren (sur pénalty, 13me). Deuxième mi-temps: Kohler (9me).

NOTES: Stade de la Gurzelen en bon état. Temps ensoleillé. Légère bise. 4000 spectateurs. Arbitrage assez incertain de M. Wyssling (Zurich) qui avantagea au reste l'athlétique équipe de Longeau. Les deux clubs se présentèrent dans leur formation standard. Au cours de la première mi-temps, Riederer plaça un violent tir sur la barre transversale. Peu après il marqua un but qui fut annulé pour hors-jeu discutable. Dans la même minute, les Biennois se virent refuser un pénalty flagrant. A la 14me minute de la deuxième mi-temps, Allemann fut blessé méchamment par Bohren. L'arbitre qui n'avait pas assisté à la scène, intervint cependant auprès du coupable et sur les déclarations du juge de touche expulsa fort justement le joueur de Longeau. Corners: Bienne-Longeau 9-7.

Bienne, le 18 mars.

Le match fut dans l'ensemble très terne; il sombra dès les premières minutes dans une monotonie que ne parvinrent pas à secouer les nombreuses attaques biennoises, tant elles étaient gauches et mal élaborées. On nota en tout et pour tout une petite demi-heure de jeu intéressant. C'était maigre! Comme dans un texte trop long, tout le reste ne fut que remplissage, sujet d'ennui, platitude. Il n'y eut que les décisions fantaisistes et le poing de Bohren pour animer cette partie.
L'ardeur que manifestèrent les Biennois pendant les dix premières minutes, semblait annoncer une terrible tempête, car les attaques déferlaient avec une rare violence. La

BOXE

Archie Moore bat Daniels

Samedi soir à Bakersfield, le champion du monde des poids mi-lourds Archie Moore a battu Frankie Daniels, aux points en dix rounds, dans un combat où le titre n'était pas en jeu. Ce combat fut un bon entraînement pour le champion du monde (qui accusait 85 kg. 72) en vue de son match contre Yolande Pompey (Trinité) à Londres le 5 juin prochain. Moore s'est présenté avec un excédent de 9 kg. par rapport à la limite des poids mi-lourds. Moore fit le forcing tout au long de la rencontre, mais l'ancien boxeur olympique Daniels (82 kg. 5), très mobile, ne se laissa pas décontenancer, utilisa efficacement ses «jabs» et réussit quelques droites.

GYMNASTIQUE

Jack Günthard s'impose à Egerkingen

Résultats des deux dernières demi-finales du championnat suisse aux engins disputées dimanche:
A EGERKINGEN: 1. Jack Günthard, Lucerne, 48,50 points; 2. Edouard Thoml, Zurich, 48; 3. Othmar Hüser, Berne, 47,10; 4. Werner Michel, Bern, 47; 5. Ernest Nicolet, Genève, 46,80; 6. Charles Bosshard, Genève, 46,20; 7. Robert Lucy, Bern, 45,80.
Meilleures performances aux engins: barres parallèles, Günthard, 9,80; Hüser, 9,70. — Cheval-arçons: Hüser, Nicolet et Thoml, 9,50. — Anneaux: Günthard et Nicolet, 9,80. — Exercices libres: Thoml, 9,70; Günthard, 9,70. — Barre fixe: Bosshard et Günthard, 9,80; Nicolet, 9,70.
A HÉRISAU: 1. Hans Künzler, Bern, 47 points; 2. Oswald Bühler, Lucerne, et Hermann Thoml, Zurich, 46,70; 4. Hans Schwarzenzuber, Lucerne, 46,50; 5. Josef Knecht, Oerlikon, 46,40; 6. Menk Grunder, Lucerne, 45,90; 7. Fritz Feuz, Bern, 45,20.
Meilleures performances aux engins: barres parallèles: Schwarzenzuber, 9,70. — Cheval-arçons: Schwarzenzuber et Thoml, 9,50. — Anneaux: Grunder, 9,80. — Exercices libres: Künzler, 9,70. — Barre fixe: Grunder et Künzler, 9,80.
Le classement intermédiaire avant la finale se présente ainsi:
1. Jack Günthard, Lucerne, 87 points; 2. Josef Stalder, Lucerne, 86,10; 3. Edouard Thoml, Zurich, 85,70; 4. Othmar Hüser, Bern, 85; 5. Hans Künzler, Bern, 84,80; 6. ex-aequo: Oswald Bühler, Lucerne, Hans Schwarzenzuber, Lucerne, et Ernest Nicolet, Genève, 84,60; 11. Charles Bosshard, Genève, 83,70; 16. Roger Fehlbaum, Morges, 82,50.
Classement: 1. Florentina, 37 points; 2. Milan, 29; 3. Internationale, 27; 4. Spal et Sampdoria, 25.
Championnat suisse de première ligue: Suisse romande: Forward Morges-Sierre, 1-3; Monthey - U.S. Lausanne, 3-1; Sion - International, 4-2; la Tour-de-Pelliz Martigny, 1-3; Yverdon Montreux, 3-0. Suisse centrale: Basscourt - Concordia, 0-3; Birsfelden - Porrentruy, 3-2; Berthoud - Delémont, 2-1; Petit-Huningue - Helvetia, 4-1; Saint-Imier - Olten, 1-2. Suisse orientale: Bodio - Red Star, 1-0; Brühl - Baden, 4-1; Police Zurich - Rorschach, 2-3; Pro Daro - Locarno, 3-1; Wil - Oerlikon, 2-2; Zoug - Mendrisio, 1-2.

FOOTBALL ACTUALITÉS

Championnat de France: division nationale: Saint-Etienne - Lens, 0-0; Marseille - Racing, 1-4; Nîmes - Nancy, 6-1; Bordeaux - Sochaux, 0-1; Metz - Toulouse, 1-0; Troyes - Lyon, 1-3; Sedan - Strasbourg, 5-2; Lille - Nice, 2-1; Monaco - Reims, 2-1.
Classement: 1. Nice, 25 matches, 32 points; 2. Lens et Lyon, 25-31; 4. Monaco, 25-29; 5. Racing, 25-28.
Résultats de la 23me journée du championnat d'Italie: Atalanta - Fiorentina, 0-0; Bologna - Spal, 2-2; Lanerossi Lazio, 0-1; Milan - Triestina, 1-0; Novare - Juventus, renvoyé; Pro Patria - Padova, 0-2; Roma - Napoli, 2-1; Sampdoria - Genoa, 0-0; Torino - Internazionale, 0-2.
Classement: 1. Fiorentina, 37 points; 2. Milan, 29; 3. Internazionale, 27; 4. Spal et Sampdoria, 25.
Championnat suisse de première ligue: Suisse romande: Forward Morges-Sierre, 1-3; Monthey - U.S. Lausanne, 3-1; Sion - International, 4-2; la Tour-de-Pelliz Martigny, 1-3; Yverdon Montreux, 3-0. Suisse centrale: Basscourt - Concordia, 0-3; Birsfelden - Porrentruy, 3-2; Berthoud - Delémont, 2-1; Petit-Huningue - Helvetia, 4-1; Saint-Imier - Olten, 1-2. Suisse orientale: Bodio - Red Star, 1-0; Brühl - Baden, 4-1; Police Zurich - Rorschach, 2-3; Pro Daro - Locarno, 3-1; Wil - Oerlikon, 2-2; Zoug - Mendrisio, 1-2.



BAKERSFIELD: Le sprinter américain Mike Agostini, de la Trinité, a réalisé une performance sensationnelle à Bakersfield (Californie), en courant le 220 yards plat en 20" 1, ce qui non seulement constitue un nouveau record du monde de la distance, mais qui devrait également être reconnu comme nouveau record d'un monde de 200 m, puisque les 220 yards équivalent à 201 m. Le détenteur du record était jusqu'alors l'Américain Melvin Patton, avec 20" 2, depuis le 7 mai 1949 à Los Angeles.

ZURICH: Disputés dimanche, les championnats suisses de cross-country ont donné les résultats suivants: Elite (9 km. 600): 1. Hans Frischknecht, Saint-Gall, 31'25" 3; 2. Heinz Thoen, Bienne, 31'53" 8; 3. Walter Hofmann, Winterthur, 32' 13"; 4. Walter Vonwiller, Saint-Gall, 32' 13"; 5. Yves Jeannotat, Fribourg, 32' 31" 5.

WASHINGTON: L'ancien champion du monde des poids lourds, Joe Louis, a fait des débuts victorieux de catcheur, vendredi soir... grâce à son direct du droit. Sa petite démonstration, qui dura une dizaine de minutes, fut beaucoup aux 4000 spectateurs présents à Washington. Après plusieurs séries de prises diverses Joe Louis se fâcha et, d'une manchette droite au menton, envoya son adversaire, «Cow-Boy» Rocky Lee... hors du ring, où ce dernier fut compté «out».

LA LOUVIÈRE: Au cours de la seconde journée du gala international de la Louvière, la nageuse hollandaise Atle Voorbij a égalé son propre record du monde du 100 m. brasse papillon en 1' 11" 9.

PARIS: Le champion du monde de cyclo-cross, le Français Dufraisse s'est fait battre hier dans l'épreuve internationale de Versailles par le fantaisiste André Bruil. Robic se classa 3me.

WORLD CROSS

Entraînement à Yverdon

Hier, s'est couru, à Yverdon, un cross d'entraînement, manifestation utile en début de saison, tant pour les coureurs qui peuvent contrôler l'état de leur préparation que pour les organisateurs des futures manifestations comptant pour le championnat suisse. Ils peuvent ainsi voir à l'œuvre les coureurs qu'ils désirent engager.
Les deux catégories nationales, 250 et 500 cmc., étaient en course, 14 coureurs dans la première et dix dans la seconde, ce qui représente la presque totalité de nos nationaux. La lutte fut acharnée dans chaque manche. En 250 cmc., on enregistra une nette supériorité des coureurs yverdonnois qui placèrent trois de leurs dans les quatre premiers. En 500 cmc., deux Neuchâtelois se classèrent 3me et 4me; il s'agit de Benoit de Fleurier et Langel de la Chaux-de-Fonds.
Résultats
Catégorie 250 cmc.: 1. Georges Romallier; 2. Michel Meraux; 3. E. Mader; 4. André Romallier; 5. Kurt Minder; 6. Raoul Jan, etc.
Catégorie 500 cmc.: 1. Robert Kunz; 2. Willy Von Allmen; 3. Etienne Benoit; 4. Jacques Langel; 5. Armand Collard; 6. Robert Schenk, etc.

SKI

Molterer et Forrer premiers ex-aequo à Zermatt

Le traditionnel derby du Gornergrat s'est couru dimanche à Zermatt par un temps magnifique. La course a eu lieu sur un parcours raccourci avec arrivée à Rifflapel; la piste était en très bon état. Le «mur» précédant l'arrivée piqueté de deux portes de contrôle pour les dames, a été fatal à plusieurs concurrents, dont Othmar Schneider qui s'est fracturé un pied dans une chute alors qu'il avait réalisé les meilleurs temps intermédiaires, grâce en partie à son art de fartage. D'autres chutes assez graves ont causé l'élimination de Roland Blaisi, Fernand Grosjean et Gottfried Zillibiller. Finalement, c'est le junior américain Wallace Werner qui s'est adjugé la victoire.
Le combiné alpin des épreuves disputées vendredi et samedi est revenu à l'Autrichienne Puzzi et à son compatriote Hinterseer. Fernand Grosjean se classa au 2me rang.
Résultats du dimanche:
DAMES (4 km., 900 m. de dénivellation): 1. Puzzi Frandl, Autriche, 4' 06" 7; 2. Hilde Hofherr, Autriche, 4' 08" 2; 3. Madeleine Berthod, Suisse, 4' 11" 3; 4. Hedy Beiler, Suisse, 4' 12" 5; 5. Thèa Hochleitner, Autriche, 4' 18" 6; 6. Rosmarie Reichenbach, Suisse, 4' 20" 4; 7. Margrit Looser, Suisse, 4' 25" 9; 8. Christine Davy, Autriche, 4' 34" 3; 9. Resi Berkmann, Allemagne, 4' 38" 1; 10. Solveigh Harli, Suisse, 4' 36" 5.
JUNIORS: 1. Susi Sander, France, 4' 17" 1; 2. Karyl Kruger, Canada, 4' 20" 4; 3. Anne Mac Gee, Etats-Unis, 4' 39".
MESSEIERS (parcours réduit, 4 km., dénivellation 900 m.): 1. ex-aequo: André Molterer, Autriche, et Hans Forrer, Suisse, 3' 25" 3; 3. Raymond Fellay, Suisse, 3' 26" 6; 4. Ernst Hinterseer, Autriche, 3' 29" 5; 5. Fritz Huber, Autriche, 3' 30" 7; 6. Christian Prada, Autriche, 3' 33" 7; 7. Martin Julien, Suisse, 3' 33" 8; 8. Poppi Schweizer, Allemagne, 3' 34" 8; 9. Adrien Duvalier, France, 3' 38" 4; 10. Peter Schenk, Allemagne, 3' 39" 9; 11. Charles Bozon, France, 3' 39" 8.

SENIORS I

1. Kaspar Fahrer, Wengen, 3' 39" 3; 2. Robert Biner, Zermatt, 3' 52" 6.
JUNIORS: 1. Wallace Werner, Etats-Unis, 3' 28" (meilleur temps de la journée); 2. Franco Bonliu, France, 3' 25" 7; 3. Emilie Viollet, France, 3' 26" 4; 4. Roger Staub, Suisse, 3' 36" 5; 5. Simon Biner, Suisse, 3' 42" 3.

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Coiffeuse, rends-moi belle



La toute nouvelle coiffure « Ballerine ». Les cheveux sont partagés par une raie médiane et ramenés sur les oreilles.

La coiffure est un des principaux atouts du charme féminin. Courts ou longs, bruns ou blonds, savamment bouclés ou coiffés « en coup de vent », les cheveux peuvent rendre joli un visage ingrat ou ingrat un visage joli. La femme le sait et les moins coquettes elles-mêmes prennent régulièrement rendez-vous avec leur coiffeuse. Elle seule pourra transformer une tête « chat de gouttière » en minois charmant et charmeur.

Assise confortablement dans un fauteuil, il nous semble que rien n'est plus facile que le travail de la coiffeuse dont nous

suivons chaque geste dans le grand miroir qui nous fait face. Un coup de peigne transforme une mèche en bouclette gracieuse, un autre crée une vague audacieuse. Toutes, nous avons tenté de nous refaire une beauté à domicile. Hélas, trois fois hélas, le résultat laisse toujours à désirer et les essais aboutissent à une visite urgente dans un salon de coiffure.

Nous avons assisté, il y a quelques temps, à un défilé préparé par les apprenties coiffeuses de notre ville. Grand a été notre étonnement en voyant les beaux résultats obtenus par des élèves de première année déjà : les amies engagées comme modèles montraient fièrement une chevelure digne de paraître au cortège de la Fête de la Jeunesse...

Mais, comme nous le fit remarquer une coiffeuse connue de Neuchâtel, il ne suffit pas d'avoir du goût et un bon coup de main pour coiffer la tête de ces dames. Il faut aus-

si et surtout beaucoup de choses dans sa propre tête. On ne peut, en effet, « travailler » un cheveu ou le cuir chevelu sans en connaître exactement la composition. En feuilletant un ouvrage de technologie de la coiffure, nous relevons quelques-unes de questions auxquelles les apprenties devront répondre lors de l'examen final : Qu'est-ce que la biologie ? Qu'est-ce que le cuir chevelu ? Quel rôle joue-t-il ? Que doit-on employer contre la chute des cheveux, comment y remédier ? A quoi servent les pores ? Comment teindre un cheveu ?

La chimie tient également une place importante dans les études puisqu'elle nous explique comment les nombreux produits employés devront être connus, tant en parfumerie que dans le domaine de la coiffure proprement dite. Une coiffeuse digne de ce nom se tiendra au courant des nouveautés lancées constamment sur le marché (et il y en a), connaîtra leurs propriétés, leur effi-

ciété, saura quand et comment les utiliser. Elle devra choisir rapidement le produit qui conviendra à telle ou telle cliente, lui expliquer le pourquoi de son choix ; son coup d'œil et son expérience déceleront la nature du cheveu à traiter, les shampooings, les savons, les huiles à recommander afin que mises en plis et permanentes soient réussies.

Une erreur, une toute petite erreur, peut avoir des conséquences désastreuses. Que diriez-vous, Madame, si une permanente mal dosée, des produits qui ne conviennent pas à votre cuir chevelu, transforment votre magnifique parure en quelques toupets jaunâtres ! Ni les reproches, ni les cris y changeront quelque chose. Les coiffeuses le savent et c'est pourquoi elles vouent tous leurs soins à l'apprentissage des jeunes filles qui leur sont confiées, exigent que celles-ci connaissent le métier à fond avant de leur laisser la bride sur le cou.

Tout en fréquentant les cours, les apprenties rendent de grands services dans le salon de coiffure. Elles suivent pas à pas leurs aînées, apprennent à laver les cheveux, à poser des bigoudis, assistent à toutes les opérations d'une permanente en recevant au fur et à mesure les conseils nécessaires. Pratique et théorie feront d'elles des coiffeuses averties à qui nous pourrions confier notre tête sans peur, persuadée qu'un petit chef-d'œuvre la parera en quelques heures.

Le métier de coiffeuse, s'il est fatigant et souvent pénible, a la beauté d'un métier typiquement féminin. Embellir la femme, lui donner le pouvoir de plaire, d'être aimée. Quelle satisfaction ! Et quelle satisfaction encore, autant pour la cadette que pour l'aînée de croiser dans la rue une femme élégante, bien mise, sûre d'elle et comme auréolée par une coiffure qui a été créée dans « son » salon.

RELDYS.

Puisque la mode le veut...

nous changerons notre silhouette

- Les seins remontent.
- Encore ?
- Encore !
- Jusqu'où ?
- Si haut qu'ils peuvent monter...

Pourtant, l'année dernière déjà, ils avaient accompli un notable effort dans le même sens. Par chance, il y a l'art du corsetier... Car, sans lui, comment s'y prendraient la plupart des femmes pour obéir à ce commandement impérieux et remonter ce qui, hélas ! a plutôt tendance à fléchir ? C'est notre allié le corsetier qui nous permet de « donner le change », de faire croire à des hanches rondes lorsqu'elles sont anguleuses, à de petits coquins quand il n'y a que de petits pendants, à affiner notre taille, à effacer des bourrelets disgracieux.

Arborer une gorge tantôt roucouillante, tantôt piquante, tantôt amenuee à la chinoise, comme c'est la tendance actuelle, ne s'obtient pas par des changements de régime. On a la gorge que l'on a (car sa chirurgie esthétique n'est pas encore pratiquée sur une grande échelle) et il faut bien s'en accommoder.

Tout le monde ne peut pas avoir les atouts d'une Lola Montez dont la légende prétend qu'elle avait affirmé — avec preuves à l'appui, voyez-vous ça ! — qu'« ils » ne s'inclinaient devant personne, même pas devant un souverain ! Rien n'est perdu d'ailleurs. Les couturiers sont unanimes : il ne saurait y avoir d'élégance raffinée sans soutien-gorge et sans gaine et ils obligent leurs mannequins, ces déesses à la ligne idéale, à porter ces éléments essentiels de la lingerie féminine. Bien que plaire ne soit pas pour nous une nécessité de métier, mais simplement notre bon plaisir, nous n'aurons garde de négliger ce qui, de l'avis même des spécialistes, est essentiel.

D'un choix difficile

Pourquoi y a-t-il donc tant de femmes qui ne portent pas ou plus de gaine ? A cause de la gêne que leur occasionne le port de ce vêtement. Mais je vous rétorque qu'il y a des femmes aussi intransigeantes sur la question confort et liberté de mouvement qui portent une gaine. De quoi provient cette différence d'attitude ?

C'est très simple. Elle provient d'un choix judicieux ou non. Certaines femmes savent choisir ce qu'il leur faut, d'autres pas. La plupart font de mauvais achats en ne prenant pas le temps d'essayer ou en essayant mal. Dans la cabine, elles sont si charmées de la ligne plus pure que leur renvoie le miroir qu'elles en oublient la légère gêne qui deviendra, au porter, insupportable. Elles

ne pensent ni à s'asseoir, ce qui est absolument indispensable pour s'assurer que, dans cette position, la gaine ne gênera pas, ni à respirer profondément à plusieurs reprises pour s'assurer qu'elles sont soutenues sans être comprimées. Enfin, il faut encore bien préciser qu'une gaine de bonne marque et bien adaptée ne doit en aucun cas remonter, défaut que la plupart des femmes considèrent comme inévitable.

Comment choisir

L'achat d'une gaine se fait environ tous les deux ans ; il vaut donc la peine de consacrer une demi-heure à son achat. Mais ne vous laissez pas hypnotiser par les réclames alléchantes qui vous passent tous les jours sous les yeux et dites-vous bien qu'il n'existe pas qu'une bonne marque de gaine, mais plusieurs, entre lesquelles vous pouvez choisir le vêtement qui convient le mieux à votre silhouette. Voici ce que les spécialistes vous conseillent :

Si vous êtes mince et que vous ayez le ventre plat, choisissez la gaine tout tricot élastique, avec bande de tissu devant éventuellement, tandis que si votre ventre a besoin d'être maintenu, une gaine baleinée vous procurera davantage de satisfaction. Voulez-vous amincir votre taille ? Aucune hésitation, c'est une gaine à ceinture de taille qu'il vous faut. Mais si la nature vous a dotée de cuisses plutôt fortes, n'oubliez pas de veiller que votre gaine comporte deux triangles élastiques à sa base qui lui donneront un peu d'ampleur. Par malheur, vous êtes forte... Vous aurez donc tendance à choisir un modèle amincissant qui vous torturera. Résistez à la tentation, très forte elle aussi, et prenez un corset tout tissu à votre taille. Au cas où l'embonpoint ne fait encore que vous guetter, mais que vous le laissez faire, n'oubliez pas qu'un modèle à lagage au dos et agrafage latéral est celui qui risque de vous convenir le plus longtemps possible.

L'art de soutenir

Les formes, les prix des soutien-gorge sont très variés. Il vaut la peine de choisir une bonne marque qui ne sera pas bon marché, mais qui aura l'avantage de ne jamais se déformer si vous prenez quelques précautions au lavage et au repassage. Pour faire un bon achat, il faut savoir que si une poitrine est lourde, le soutien-gorge à armature métallique est celui qui conviendra le mieux ; si elle est très lourde, elle ne saurait se passer, pour se bien tenir, du soutien-gorge à basque avec armature.

La mode exige-t-elle d'amenuiser la poitrine ? Choisissez le soutien-gorge qui comporte des pinces obliques qui partent du milieu, les pinces de côté étant supprimées. Si, au contraire, vous désirez mettre en valeur, examinez bien les bonnets : ils devront être coupés en forme d'entonnoir et comporter des pinces droites au-dessous et sur les côtés.

L'entretien

Nous ne lavons pas assez souvent nos gaines, craignant, en les mouillant trop fréquemment, de les abîmer. C'est un préjugé ridicule, car cet accessoire dure beaucoup plus longtemps s'il est maintenu dans un état de propreté parfait. Prenez-en donc note une fois pour toutes : les gaines devraient être lavées une fois par semaine à l'eau savonneuse tiède et rincées abondamment à l'eau claire. C'est en même temps une question d'économie et... d'hygiène.

MARIE-MAD.

GARDE-ROBE, NOTRE CHER SOUCI !



Ces trois toilettes trouveraient facilement place dans nos garde-robes. A gauche, un manteau rouge laisse entrevoir une robe rouge et blanche en soie artificielle, au milieu une toilette du soir en coton imprimé et à droite une robe habillée bleu foncé rehaussée de mutins parements, trois toilettes parisiennes qui nous promettent un proche printemps.

Les propos du gourmet

LE VEAU A LA ROYALE

Voilà deux termes qui ne semblent guère aller ensemble. Le veau, c'est par excellence un bourgeois. Non : je veux dire une viande bourgeoise. Sans beaucoup de globules rouges, et quelque peu filandreuse par inconsistance. Rien d'aristocratique là-dedans — comme, par exemple, chez ce prince du gibier qu'est le lièvre. Parlez-moi plutôt d'un lièvre à la royale, saperlipopette...

Souvenir exquis. C'était en novembre 1934, au château du Clos-de-Vougeot, dans les plus belles vignes du monde. La confrérie des chevaliers du Tastevin, fondée la veille à Nuits-Saint-Georges, n'avait pas encore acquis, pour en faire son siège, cette demeure au renom prestigieux. Mais elle y recevait déjà ses premiers membres, et le repas dut précieusement sa splendeur au plus parfait des lièvres à la royale. Ce plat compliqué, et qui demande de longues heures de préparation, se distingue par une sauce somptueuse. Peut-être en reparlerons-nous quand même.

♡♡♡

Rien de pareil dans le veau à la royale, beaucoup plus simple, et

Toujours les dernières créations en corsets, soutiens-gorge et gaines

Mme Havlicek-Ducommun
Le plus ancienne maison de la place
Timbres E. N. 5 % - Rue du Beyon
Tél. 5 29 69

très vite fait. Mais n'en allons pas le déprécier.

Si ce n'est pas un tout grand mets, il vous plaira cependant par son élégance primésautière. Mets de printemps, que vous servirez avec un gentil vin blanc de chez nous.

La recette est strictement bourgeoise. Elle provient non d'une quelconque formule passant de recueil en recueil, mais d'une famille qui l'a reçue par tradition, et qui vous la donne sous cette forme — pour huit personnes :
Avec un gros oignon, faites bien dorer à l'huile d'olive vos tranches de veau ; petites, mais épaisses. On les retournera plusieurs fois, pour griller correctement les deux faces. Saler, poivrer, mettre quelques épices. Quatre cuillères d'eau pour faire le jus.

Les escalopes étant cuites, on

prépare une liaison avec de la crème, deux jaunes d'œufs, un verre à bordeaux de fine champagne et un même de porto. Ce mélange sera versé sur les escalopes avant de les remettre au feu. Retirer le plat lorsque commence l'ébullition. Servir sur des croûtons préparés pendant que la viande cuisait.

Voilà qui est facile, avouez-le. Et assez bon pour vous convaincre qu'après tout, le veau à la royale ne porte peut-être pas si mal son nom, puisque c'est un veau un peu moins démocratique en somme qu'à l'ordinaire.

Paul ANDRÉ.



pour branches fragiles
Sirop des Vosges Cazé



Les idées de Maryvonne

JEUNE AMÉRIQUE

1940

Cette année-là fut la première d'un lustre au cours duquel il fut fait grande consommation de jeune sang humain, le sang des Blancs et le sang des Noirs en même temps, pour un usage identique. Si le premier coula en longs fleuves, le second ne fut guère moins abondant ; en tout cas, il fut à la disposition et au service de ceux qui en avaient besoin : on ne le refusa, ni ne le ménagea, quand le danger fut proche. Les Noirs l'offrirent avec générosité pour la défense de terres fort lointaines, pour la défaite d'un ennemi qui n'était pas celui de leur race. Les hommes dits de couleur furent là tout aussi vaillants, intrépides et héroïques que les Blancs. La victoire demeura du côté de cette armée-là. Dans l'euphorie universelle, ou tout au moins européenne et américaine, que le succès des armes apporta en 1945, on fêta les vainqueurs dans leur ensemble, les uns comme les autres. Les bataillons du corps expéditionnaire allié furent applaudis, fleuris, fêtés, non seulement sur le sol de la vieille Europe, mais salués, honorés, Blancs et Noirs, dans l'enthousiasme et la gratitude sans couleurs distinctes, à leur rentrée au Nouveau-Monde.

1956

Elle a manqué de peu, oh ! de très peu, d'être lynchée dans la cour de la vieille université d'Alabama, la jeune étudiante noire qui, au début de février, pensa — la pauvre — pouvoir entrer en ce lieu et y étudier l'art de la bibliothèque. La terreur, l'horreur inexplicables de la première et seule journée passée dans cette école demeurèrent dans le cœur et l'esprit d'Antherine Lucy jusqu'à son heure dernière. Cette heure-là, elle risqua bien de la vivre là, du reste, poursuivie qu'elle fut dans le local où elle se cachait, de hurlements sauvages de cris de mort : « Tuons-la ! Qu'elle crève, la Noire ! Jetons-la en enfer ! »

« O Dieu, suppliait la pauvre fille affolée, que l'on avait en hâte enfermée dans le bureau d'une directrice de cours, ô mon Dieu, ne permets pas que je sois lynchée en sortant d'ici... protége-moi... »

Sans la charitable et prompt intervention du professeur Mme Healey, qui, réellement, la couvrit de son corps du porche de l'université jusqu'à la voiture de la police, Mlle Lucy aurait disparu, happée en un clin d'œil par la horde hurlante de ses bourreaux haineux (et haineuses, car il y avait nombre d'étudiantes). Ils jetèrent des pierres sur l'auto qui fuyait et l'une, fort grosse, fit éclater la glace devant le policier conducteur et la fugitive, qui avait enfoncé sa tête pleurante dans ses bras repliés. Terrorisée, tremblante, elle se laissa ainsi emporter hors de la géhenne par la police prévoyante. Chassée comme une bête puante, cette fille de la moderne Amérique, criminelle du seul fait qu'elle est Noire, pleine de courage et de dignité, est rentrée parmi ses frères, témoignant, sans certes l'avoir jamais cherché, de l'inconcevable cruauté raciale de la race blanche, première des quatre, comme elle aime à se placer.

Une spécialité toujours appréciée : bouchées à la reine

Abaissez de la pâte feuilletée à 1 cm. d'épaisseur, et taillez-y avec un emporte-pièce rond, ou un simple verre de cuisine, des rondelles de 6 cm. de diamètre au maximum. Posez-les sur une tôle mouillée à l'eau froide, dorez légèrement à l'œuf et faites une petite incision pour marquer l'emplacement du couvercle. Piquez la pâte avec la pointe d'un couteau et faites cuire à four chaud, vos deux commutateurs posés sur 4 pendant 18 minutes (pour cuisiner à l'électricité). Les croûtes des bouchées doivent être séchées assez fortement afin qu'elles ne s'affaiblissent pas après la sortie du four. Détachez le couvercle qui doit s'en aller aisément, retirez délicatement la pâte insuffisamment cuite de l'intérieur et garnissez les bouchées avec une sauce béchamel ou une sauce au bouillon ou encore une sauce à la crème bien épaisse et consistante dans laquelle vous aurez mis des petits champignons de Paris cuits à l'eau, des petits morceaux de jambon, des morceaux d'œufs durs ou des restes de poulet.

Extrait de « Conseils à ma voisine » par Martine.

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé

pour les

PAPIERS PEINTS

qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste

M. THOMET

ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève Imprimés à la planche dans tous les coloris



Aujourd'hui il irait chez mode TEINTURIER

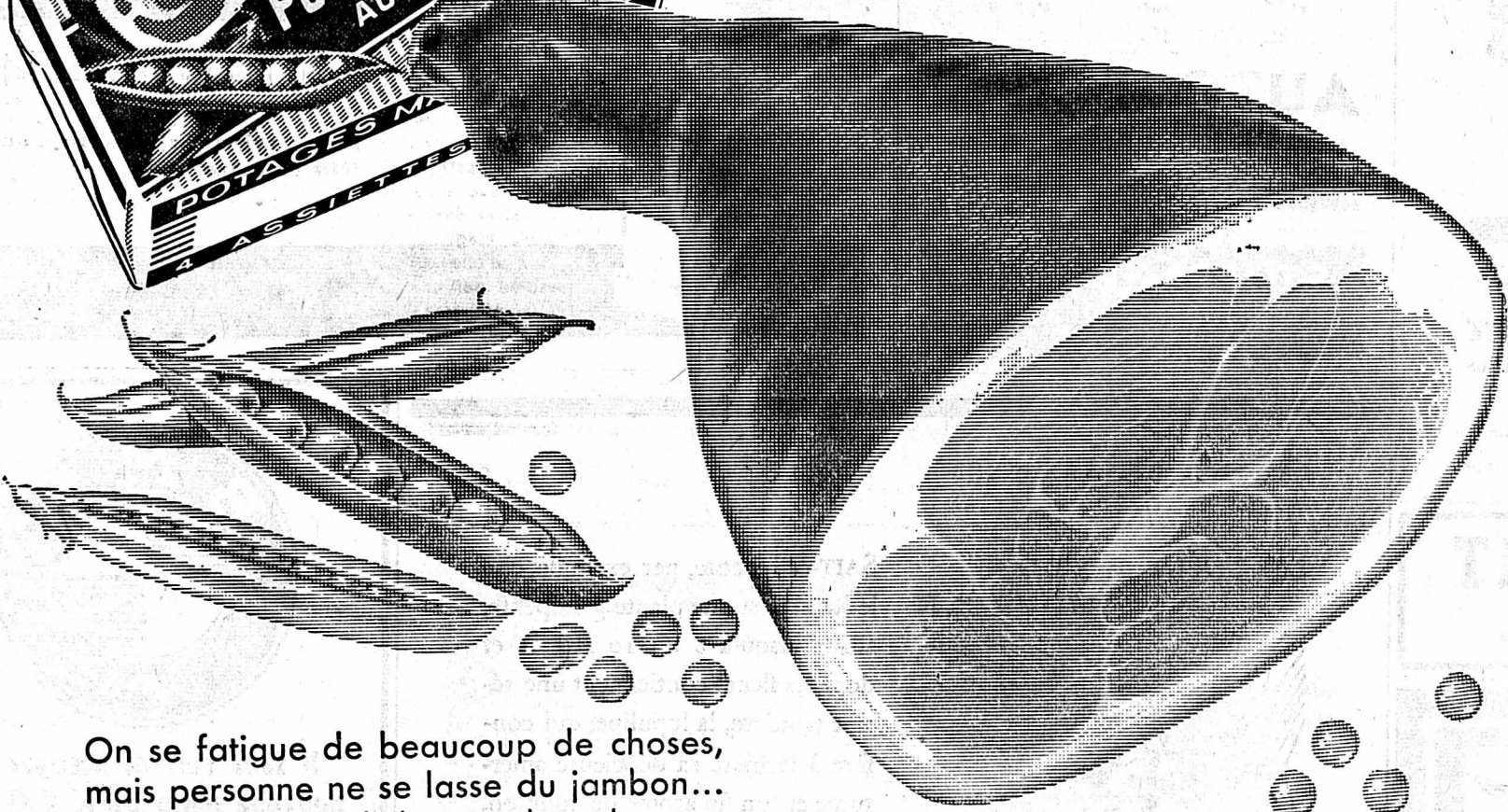
Sous PHôtel du Lac — Tél. 5 31 83

Vous auriez dû exiger une fermeture éclair COLOR-METAL avec bande jaune de garantie !

Nouveau!

Le voilà le nouveau et merveilleux potage
POIS PAYSANNE

au Jambon
avec toute la saveur
du jambon de campagne



On se fatigue de beaucoup de choses, mais personne ne se lasse du jambon... surtout du beau, du bon jambon de campagne, si tendre et appétissant.

Ce fumet, cette saveur, vous les retrouverez — avec quel plaisir! — dans le nouveau potage Maggi POIS PAYSANNE AU JAMBON. Naturel et succulent, prêt en 5 minutes, vous vous en régalez autant que du fameux potage CAMPAGNE.

Maggi vous offre un choix de potages plus grand que n'importe quelle autre marque.

De nouveau du nouveau chez **MAGGI**
pionnier de la cuisine moderne

Un des célèbres produits **DEMOPHARM** Zürich

Sirap DEMO

Contre la toux, même profonde. Action rapide.

La bouteille Fr. 4.35

En vente dans les drogueries spécialisées.

D Droguerie spécialisée
A.S.D. Section de Neuchâtel

Les couleurs et la gaieté
du printemps
dans votre intérieur
grâce au magnifique
choix de tissus
de la maison

R. Spichiger s.a.

Neuchâtel Place-d'Armes 6
Conseils gratuits à domicile
par spécialiste

A vendre
1 complet d'homme
bleu marine, neuf, n'ayant jamais été porté; 1 canadienne; 1 manteau d'hiver; 1 manteau mi-saison; 1 robe de chambre, le tout taille moyenne. S'adresser le soir, après 7 heures, chez M. Jenny-Clottu, Sablons 7.

AUVERNIER
Mardi 20 mars
Toute la journée
Démonstration
des appareils
HOOVER

chez **BARDET**
Electricité

A vendre machine à tricoter
« **PASSAP D.** »
220 fr.; manteau d'hiver pour jeune homme de 15 à 16 ans. Demander l'adresse du No 1310 au bureau de la Feuille d'avis.

Librairie de l'Oratoire 3
Tous les ouvrages de l'abbé **Maurice ZÜNDEL** Mlle Jacob

LA CLINIQUE D'HABITS
Une seule maison 2 adresses

CENTRE-VILLE NEUCHÂTEL Tél. 5 41 23
Pottelond TAILLEUR
ST-ROCH 22 YVERDON Tél. 2 45 84

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
RÉPARE ET TRANSFORME
STOPPAGE D'ART

RÉPARATION... DE TOUS VÊTEMENTS USAGÉS
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

ATTENTION! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage.

RETOURNAGE... Complètes 78.— + 7.50 démontage
Costumes 75.— + 5.—
Manteaux 68.— + 5.—

MADAME... pour Fr. 88.—, faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume!

VÊTEMENTS SUR MESURE Envois postaux

Les bons camemberts H. Maire, rue Fleury 16



ALLIANCES
classiques et fantaisie
Horlogerie - bijouterie

STAUFFER
Saint-Honoré 12

NOUVEAUTÉ
Le veston **BARRY** imprégné
Le veston du sportif
Le veston de l'automobiliste
Le veston pour la ville

Vous le trouverez au **STOCK U.S.A.** au prix de Fr. 78.—
Venez nous rendre visite, pas d'obligation d'achat

B. SCHUPBACH les Saars 50
Tél. 5 57 50 - Neuchâtel

ALLIANCES
unies et fantaisie

P. Matthey

Orfèvrerie - Horlogerie - Bijouterie
Seyon 5

Une cigarette dont
les grands avantages
seront maintenant
tout spécialement appréciés



c'est la **20/-95**

Menthol-Cooled
NORTH POLE FILTRE

Confectionnée selon des procédés tout à fait nouveaux, elle a des qualités absolument uniques.

Dès le premier paquet, vous remarquez que : Ses tabacs fins, son menthol véritable (en provenance directe du Japon) forment une harmonie du goût incomparable.

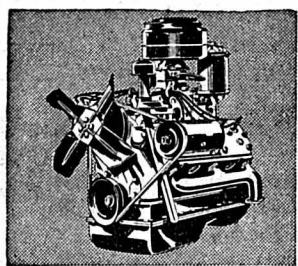
C'est précisément durant la saison d'hiver, saison des ennuis bien souvent, que vous bénéficierez de l'action bienfaisante de cette cigarette sur les voies respiratoires.

Enfin, le remarquable **FILTRE ESTRON**, aujourd'hui adopté par presque toutes les grandes fabriques américaines de cigarettes, augmente sur le plan hygiénique la perfection de cette cigarette.

Même en restant fidèle à votre marque habituelle, vous aurez tout avantage à fumer cette cigarette comme agréable diversion. — Dès les premières bouffées, votre palais éprouvera la même sensation de fraîcheur que lorsque vous allumez la première cigarette du matin. — Votre impression sera :

NORTH POLE
FILTRE

agréablement rafraîchissante
de la première à la dernière
bouffée.

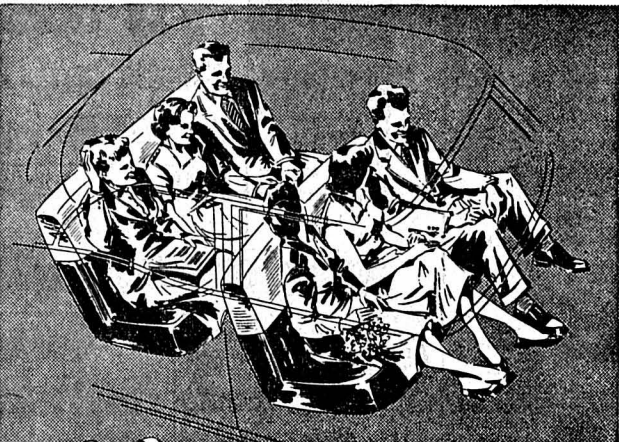


Versailles

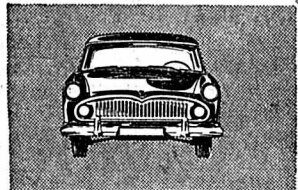
la voiture idéale de chez nous!

Une voiture de 12 ch-impôt offrant largement place à six adultes, économe et moderne.

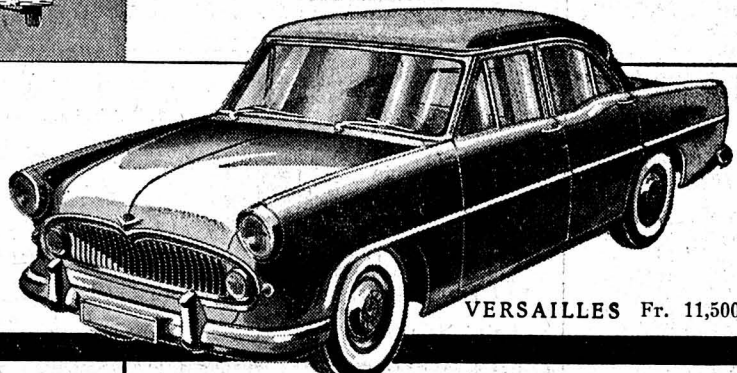
Le seul moteur V-8 de cette catégorie; accélération fulgurante. Vue panoramique totale. Avec phares antibrouillard, phares de recul, laveurs de pare-brise, éclairage dans le coffre inclus dans le prix.



Avant d'acquérir une 12 ch, il faut avoir essayé la VERSAILLES.



Versailles



ANNEN FPV-2840

VERSAILLES Fr. 11,500.-

La VERSAILLES est un produit Simca vendue en Suisse par les distributeurs officiels FORD:

pour les marques: Ford, Thunderbird, Versailles, Régence, Taunus:

GRANDS GARAGES ROBERT

quai de Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel, tél. 5 31 08

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A.

Le Locle: Garage des Trois Rois S.A.

Distributeurs locaux: Bevaix (Neuchâtel): Maurice Dubois, garage. Couvet: Daniel Grandjean, garagiste.

Saint-Aubin (Neuchâtel): Arthur Ferret & Fils, Garage de la Béroche

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS:

Faubourg du Lac, 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38



RÉPARATIONS urgentes
TÉL: 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHÂTEL

Mécontent de votre radio!
Téléphonez au 5 54 93

REOS
Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

Faites confiance aux commerçants distribuant les timbres

S. E. N. J.

Ils font un effort pour bien vous servir.



La calvitie devient inexcusable

lorsqu'il existe un fortifiant puissant des cheveux, la lotion CAPILLOGENO du Dr Lavis, un tonique scientifique bulbaire, capable d'arrêter la chute des cheveux en quelques jours et de faire disparaître démangeaisons et pellicules d'un jour à l'autre. Fertile le cuir chevelu et provoque la repousse. La lotion du Dr Lavis a déjà guéri des milliers de personnes en Italie, en France, etc., de la calvitie. Nos clients nous écrivent: « Votre lotion Capillogeno est une merveille. » M. W., Neuchâtel. — Absolument inoffensif pour la vue, la santé. Merveilleux préventif. Cheveux souples et brillants comme de la soie.

Prix du flacon: Fr. 11.70, franco de port. Pour une commande de 2 flacons Fr. 19.80. Envoi discret contre remboursement.

Pour la première fois en Suisse Adresser vos commandes à: Marie Morel, avenue Dapples, 7, Lausanne.

PRÊTS

de Fr. 100.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S. A. Langes 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Escargots d'Heude

Dégustation tous les jours

Sansilla contre la pharyngite chronique

STOP **PNEUS**
Les meilleures marques

René Nydegger Prébarreau
Tél. 5 63 43

Fiancés achetez vos alliances
CHEZ **H. VUILLE**
VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHÂTEL SEYON 5 - TÉL. 5 22 40

LA BIÈRE ET SES SECRETS

LE MALT ET LE HOUBLON



DEPUIS des temps immémoriaux, dans le langage de tous les hommes, ces deux mots sont inséparables. Le malt et le houblon apparaissent tour à tour comme un symbole de substance, de finesse, de saveur, en même temps que d'union heureuse et fructueuse d'éléments disparates et se complétant à merveille. Mais sait-on encore pourquoi?

SAIT-on encore, par exemple, que le houblon est une plante grimpante, allant jusqu'à 8 ou 10 mètres et dont les fleurs contiennent une résine jaunâtre, la lupuline, qui confère à la bière sa délicieuse amertume et son fin arôme de houblon, en augmente la stabilité et en favorise la conservation?

SAIT-on aussi quel est le rôle de l'orge dans la préparation de la bière? Comme toutes les céréales, l'orge contient de l'amidon. Quand on fait germer l'orge, une partie de cet amidon se transforme en sucre de malt. L'orge donne donc ce produit bien connu qu'est le malt, l'une des matières premières de notre bonne bière.

LE malt et le houblon sont des produits purement naturels, qu'aucun succédané ne saurait remplacer. Quand on en fait une de nos fameuses bières, alors toutes leurs vertus se réveillent et s'unissent, expliquant et justifiant leur antique célébrité.

La bière est bonne



Un air de Paris...

Les toutes dernières Créations 1956

Lignes françaises et italiennes

Le coiffeur recommandé par ses clients.

Sabons Roger

Moulin neuf
Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83

Prenez, aujourd'hui, rendez-vous pour les fêtes de Pâques



Il faut voir et essayer la nouvelle moto BMW 250 cm³
Cardan et 2 suspensions oscillantes
ELLE EST SENSATIONNELLE!

A. GRANDJEAN S.A.

Magasin de vente et d'exposition
Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL
Tél. 5 65 62

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Stand 9
Tél. 8 13 63 Peseux

Pianos - Harmoniums - Orgues

ACCORDS - RÉPARATIONS
Travail soigné garanti
par le spécialiste M. DRAPEL

S'adresser à
M. Haefeli, Radios
Grande-Rue 32 - Tél. 6 24 64 - PESEUX

Auto-Ecole VIGUET l'heure Fr. 12

Tél. (038) 5 53 51
COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES - Moniteur diplômé

Le bureau de vérification

DES POIDS ET MESURES
(anciennement Raffinerie 4)

est transféré
à la rue de la Côte 120
Tél. 5 38 85

Radio Luder Sablon 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel
Vente et réparations soignées de toutes marques

AUTO ÉCOLE
Fr. 12.- **W. KESSLER**
TEL. 5.44.42

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

Haricots beurre verto
tendres et sans fils



Haricots

boîte 1/2 **.95** boîte 1/1 **1.70** moins l'escompte

LA VIE NATIONALE

CONFÉDÉRATION

Votation populaire le 13 mai sur la deuxième initiative de Rheinau

BERNE, 16. — Le Conseil fédéral a décidé que la votation fédérale sur la deuxième initiative de Rheinau (initiative sur le droit de concession des eaux) aurait lieu le 13 mai, en même temps que celle sur l'aide de la Confédération à l'usine de saccharification du bois S. A. à Ems.

GENÈVE

Brève escale du duc d'Edimbourg

GENÈVE, 18. — Le duc d'Edimbourg, accompagné de quelques membres de sa suite, a fait escale à l'aéroport de Genève, dimanche après-midi. Il est arrivé à 13 h 10 à bord d'un quadrimoteur qu'il pilotait lui-même. Il est reparti pour Londres à 14 h 42, après avoir pris le lunch au restaurant de l'aéroport.

Le Salon de l'automobile a fermé ses portes

GENÈVE, 18. — Le 26me Salon International de l'Automobile a fermé ses portes dimanche soir. Au cours de la dernière journée, la foule a été extrêmement dense et les caisses ont défilé 3200 entrées de plus que lors de la journée de clôture du salon précédent. Pour toute la durée du Salon, on a compté 15.500 entrées de plus que l'année dernière.

On sait que le Salon de 1957 aura lieu du 14 au 24 mars.

VALAIS

Les électeurs de la Bâtiat ont accepté la fusion avec Martigny-ville

MARTIGNY, 18. — Les électeurs de la commune de la Bâtiat ont accepté, dimanche, la fusion avec la commune de Martigny-ville par une très forte majorité.

La session du Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Droit d'initiative et contreprojet

Le Conseil d'Etat exprime son opinion sur le postulat Corswant qui a été développé précédemment et qui demande la modification de l'art. 130 de la loi sur l'exercice des droits politiques, pour éviter que les contre-projets éventuels du Grand Conseil ne restreignent pratiquement le droit d'initiative. M. Guinand, président du Conseil d'Etat, trouve préférable le statu quo. Il donne des précisions sur la pratique dans d'autres cantons où existe une procédure en deux temps. Au Tessin, on se prononce sur l'initiative ou sur le contre-projet et quinze jours après on oppose le texte qui a passé au statu quo. Mais de telles dispositions ont un inconvénient: l'appel trop fréquent aux électeurs. On pourrait introduire aussi dans notre législation la clause de retrait. Le Conseil d'Etat propose que pour qu'il n'y ait pas confusion dans l'esprit de l'électeur, on distribue à chaque citoyen les textes des initiatives et contre-projets. Mais il faut repousser le postulat Corswant.

Pour M. Berger (soc.) la situation actuelle favorise le statu quo. Dès lors il faut faire quelque chose. La solution proposée par M. Corswant a des défauts. Elle réduit les prérogatives du Grand Conseil. L'initiative et le contre-projet sont des choses différentes. Mais il faudrait qu'on pose d'abord la question de principe aux électeurs qui diraient s'ils veulent ou non un changement; après quoi si le vote est affirmatif, on soumettrait au peuple l'initiative et le contre-projet.

M. Corswant (pop.) estime que le Conseil d'Etat dans sa réponse a manqué de courage. Un petit progrès est proposé: l'impression des textes en cause sur les bulletins de vote. M. Corswant se rallie au vote en deux temps selon la formule de M. Berger. Il tâche de prévenir l'objection qu'on fera en reprochant à la gauche d'en appeler trop souvent à l'électeur alors que cette même gauche emploie cet argument pour refuser le referendum financier obligatoire. Pour M. Corswant l'électeur se lasse quand on le sollicite sur des questions de crédits, mais pas sur des questions de principe.

M. Losey (rad.) est partisan de notre système qui peut être amélioré par la clause de retrait. Il répond à l'esprit véritable de la démocratie. Il est préférable que le citoyen puisse procéder par comparaison. Il faut faire confiance à son intelligence. Quant à la lassitude de l'électeur, elle vient de la fréquence des scrutins.

M. Favre (rad.) admet entièrement le point de vue du gouvernement. Aucun abus ne s'est produit et il n'y a pas lieu de procéder dès lors à une modification de la loi.

Pour M. Rosset (rad.), poser une question générale au peuple est absurde: on ne demande pas aux citoyens: voulez-vous ou non un changement? Les citoyens répondraient: «C'est selon!» Ils voudraient savoir à quoi ils s'engagent. En tout état de cause, le système tessonnois serait encore préférable au système Berger.

M. Dupuis (lib.) appuie la thèse gouvernementale au nom du parti libéral.

M. Jaquet (soc.), lui, est pour la modification, au nom de la démocratie.

M. Guinand, président du Conseil d'Etat, montre encore que la proposition socialiste ne dissipera nullement la confusion.

M. J. DuBois (lib.) demande le renvoi de la question à la commission législative.

M. Corswant serait d'accord avec cette proposition. Le président fait remarquer qu'on doit d'abord voter sur le fond. Le postulat est repoussé par 52 voix contre 42.

L'aide aux invalides

A la place de M. Bersot, disparu tragiquement, il appartient à M. J. Liniger

VAUD

Assemblée de l'Union romande de protection des sociétés pour la protection des animaux

(c) L'Union romande des sociétés pour la protection des animaux a tenu séance samedi dernier à Vevey, sous la présidence du Dr Jean Staehli, de Corcelles, qui présenta le rapport de l'exercice précédent.

Après le rapport du trésorier, M. Jean Ott, de Neuchâtel, les comptes ont été acceptés.

Le nouveau comité romand sera présidé par M. Cappi (Valais).

La prochaine assemblée de l'Union romande aura lieu en 1957 à Lausanne.

La fin de la journée s'est prolongée par la vision de films montrant des interventions chirurgicales sur des animaux sous narcose, pratiquées par le Dr Jean Staehli, et par la projection d'un film très vivant de la fête des Vignerons de 1955.

SAINT-GALL

Une balle de flobert tirée à bout portant blesse grièvement un jeune homme

SAINT-GALL, 18. — Il y a quelques jours, un garçon de 10 ans qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrueckel, intervint gentiment. Surtout un flobert. L'un des garnements ajusta l'importun et lui tira une balle dans la poitrine, presque à bout portant. Le jeune garçon dut être transporté d'urgence à l'hôpital où son état est jugé très grave. Le juge d'instruction a été saisi de cette affaire.

* Un motocycliste de Courgenay, M. Jules Gassmann, commerçant âgé de 62 ans, qui revenait de Porrentruy, a fait une chute sur la chaussée. On présume qu'il a été tué sur le coup. Son corps a été retrouvé baignant dans une mare de sang. Le malheureux était marié et père de famille.

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Victime des radiations Irène Joliot-Curie est morte à Paris

PARIS, 17. — On annonce la mort de Mme Irène Joliot-Curie, décédée la nuit dernière.

Fille de Pierre et Marie Curie, célèbres savants qui ont découvert les propriétés du radium, Irène Curie avait épousé un jeune physicien de grand talent, Frédéric Joliot. Elle avait fait elle-même des études scientifiques extrêmement poussées qui lui ont permis de s'associer aux travaux de son mari lesquels ont surtout porté sur l'atome.

Compagne de son mari au laboratoire, Irène Joliot-Curie s'associa également à son activité politique.

On sait que Frédéric Joliot-Curie avait été révoqué de son poste de commissaire général à la recherche scientifique par le gouvernement français en raison de ses idées communistes.



En effet, le savant français est président ou secrétaire général de plusieurs associations «pacifistes» inspirées par Moscou. Il est un de ceux que les communistes ont le plus souvent produits sur les estrades de leurs réunions publiques. Irène Joliot-Curie appartenait également à ces différentes organisations para-communistes et spécialement à celles qui cherchent à utiliser les femmes occidentales pour faire pression sur les gouvernements dans le sens voulu par les dirigeants soviétiques.

Irène Joliot-Curie est la sœur d'Eve Curie, biographe de leur mère, qui vit aux Etats-Unis.

On apprend qu'Irène Joliot-Curie est décédée à la suite d'une leucémie sub-aiguë, consécutive à ses travaux sur les radiations.

Sur proposition du ministre de l'Education nationale, le Conseil des ministres, réuni samedi soir à l'Elysée, sous la présidence de M. René Coty, a décidé de faire des obsèques nationales à Mme Irène Joliot-Curie.

Une déclaration de l'Agence Tass

PARIS, 18 (A.F.P.) — «La mort d'Irène Joliot-Curie, gloire féminine du peuple français, a provoqué un chagrin profond dans le monde démocratique», déclare l'Agence Tass qui fait un éloge chaleureux de l'œuvre et de la vie de la défunte.

«Par son activité antifasciste, Irène Joliot-Curie était intimement unie avec les meilleures forces progressistes de France; après avoir pris une part fort active à la lutte du peuple français contre les fascistes durant la guerre, elle se consacra ensuite à la lutte pour la paix. Elle était une grande amie de l'Union soviétique.»

Les troubles en URSS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le journal considère cette attaque comme l'accomplissement d'un cadavre. M. Khrouchtchev semble oublier qu'il avait été le grand protégé de Staline et le journal compare les rapports entre Khrouchtchev et Staline avec ceux de Brutus et César. Le «Daily Telegraph» écrit:

Coup de poignard

Khrouchtchev a planté dans le cœur de Staline le même poignard du ressentiment sans exemple qu'avait employé Hitler en qualifiant le dictateur de la Russie la honte de l'humanité. Il est répuant d'assister au dépeçage du cadavre d'un homme qui a été le bienfaiteur de Khrouchtchev, quel qu'ait été son comportement à l'égard des autres. La seule explication possible de ce revirement est le fait que Khrouchtchev, qui rampait sous Staline pour sa propre vie, profite aujourd'hui de son pouvoir pour cracher sur son bienfaiteur.

mentionnée du Congrès du parti, à Moscou, a imputé à Staline des crimes qu'il n'aurait jamais été mentionnés auparavant en Union soviétique. M. Khrouchtchev a prononcé ce discours, qui a duré trois heures, le 25 février, c'est-à-dire le dernier jour du congrès.

«Suspicion, crainte, terreur»

Selon ces informations, M. Khrouchtchev a brossé devant les délégués du parti un tableau suggestif du «régne de la suspicion, de la crainte et de la terreur» que Staline a exercé durant les dernières années de sa vie. De hautes personnalités ont même souffert de cet état de choses et, parmi elles, M. Khrouchtchev lui-même.

Les avertissements de Churchill

Le premier secrétaire du parti rendu Staline responsable de l'échec soviétique dans la première phase de la dernière guerre, Staline ayant négligé les mises en garde de Churchill; d'autre part, le moral et l'économie du pays ont grandement souffert des vastes épurations d'avant guerre.

Confirmation de l'existence du rapport Khrouchtchev

(Red.) L'existence du rapport antistalinien de M. Khrouchtchev, dont la «Feuille d'avis de Neuchâtel» a publié l'essentiel samedi est maintenant confirmée de toutes parts.

BONN, 18 (Reuter). — Selon des informations provenant de sources sûres qui sont arrivées à Bonn, le premier secrétaire du parti communiste soviétique, M. Khrouchtchev, au cours de la séance à huis clos maintes fois

Briser la magie du culte de Staline

La décision de dévoiler les terribles secrets de l'ère stalinienne — ajoutent ces informations — a été prise parce que l'on a estimé que c'était là le seul moyen de briser la magie du culte de Staline qui a envolturé les citoyens soviétiques pendant 30 ans.

Une version légèrement résumée du discours de M. Khrouchtchev a été publiée pour l'éducation des masses. Par ailleurs, un document ultra-secret provenant des archives de Staline a été préparé à l'intention exclusive des membres du comité central du parti.

Le procès des fuites

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les trois témoins, en effet, se sont livrés le plus souvent à un duel oratoire au cours duquel ils ont discuté d'hypothèses et ont donné leur opinion personnelle sur l'importance de certains faits ou certains documents.

La discussion s'est circonscrite un moment autour du point suivant, soulevé par M. Mitterand: pourquoi le document Baranès du 31 mai — celui qui, aux yeux de l'ancien ministre de l'Intérieur est à la base de toute l'affaire — ne figure-t-il qu'à l'état de copie au dossier? Les deux exemplaires originaux ont disparu. L'un avait été remis à M. Martinand-Déplat, prédécesseur de M. Mitterand au ministère de l'Intérieur, l'autre a été brûlé dans les archives du commissaire Dides.

Un ministre à la base des fuites

A l'occasion de ce débat, le président en est venu à demander à Baranès pourquoi il a mentionné dans ce fa-

M. Pineau à Anvers

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il ne saurait permettre l'élimination de ceux qui, en 1930 ans, ont fait l'Algérie. La France demeurera présente en Algérie. Elle demeurera en assurant à tous des conditions de vie dignes de la France.

Construction européenne

Dans la deuxième partie de son discours, M. Pineau a rendu hommage à l'action européenne de M. Spaak et a précisé que, même si la construction européenne, les Français ne sont pas réticents, mais prudents.

Il a souligné le rôle de direction morale que doit assumer l'Europe entre deux peuples qui, partagés entre la propagande soviétique et une propagande de défense basée sur des pactes militaires, demandent à être protégés sans avoir à renoncer à leurs conceptions.

JORDANIE

Offre arabe refusée

LE CAIRE, 18 (A.F.P.) — La Jordanie a répondu par une fin de non recevoir au message des Trois grands arabes offrant en particulier une aide financière au gouvernement d'Amman.

ETATS-UNIS

Douze satellites artificiels en 1957-1958

WASHINGTON, 16 (A.F.P.) — Douze satellites artificiels seront lancés dans le courant de l'année géophysique 1957-1958, ont révélé les savants chargés de l'exécution du programme des satellites, au cours de dépositions faites la semaine dernière, devant la sous-commission des crédits de la Chambre des représentants, mais qui n'ont été rendues publiques que mercredi.

Les savants ont souligné l'importance de cette entreprise et l'un d'eux, le professeur Joseph Kaplan, a même affirmé qu'il s'agit probablement «du plus grand effort scientifique depuis l'invention du télégraphe».

Richard Porter, directeur du programme a déclaré de son côté que les satellites seront vraisemblablement invisibles à l'œil nu et que l'on ne pourra suivre leur course dans le ciel qu'avec des jumelles. Un des membres de la commission ayant demandé si les Etats-Unis avaient reçu des protestations de la part de pays qui seraient survolés par les engins, M. Porter a précisé que les seules plaintes dont il a eu connaissance émanaient de pays qui ne seront pas survolés par les satellites.

AVIS TARDIFS

Chapelle de l'Eglise évangélique de Pentecôte, rue du Lac 10, Pesex

Ce soir, à 20 h. 15

La nuit de «Titanic»

ou le 1er S.O.S. de l'histoire

(Audition d'un enregistrement du célèbre cantique «Mon Dieu plus près de toi» joué et chanté par des Tsiganes.)

ENTRÉE LIBRE

Cadeau de Pâques

Les plus belles pages de LUTHER

Un moine: Ces textes m'ont révélé un Luther tout autre que celui que j'avais connu.

Un étudiant: C'est un livre passionnant. Un garçon: Je ne puis pas m'arrêter de le lire.

Un académicien: C'est une anthologie illuminante.

Bien. Valotton par M. H. DURIG

chaque lundi, dès 21 h., POLOCHON!

PRESSANT. — Je cherche OUVRIER PEINTRE qualifié. — Téléphoner au 5 71 74.

Les inondations à Saint-Sulpice

M. J.-F. Joly (rad.) et consorts posent la question suivante:

Les travaux de correction de l'Areuse exécutés de Fleurier à Nohraing ont été de façon générale très utiles. Ces dernières années, et sans qu'il y ait de relation avec les travaux entrepris en aval, des inondations se sont produites à Saint-Sulpice dont le territoire n'est pas compris dans le périmètre général adopté par le Grand Conseil.

Etant donné la gravité et la fréquence de ces inondations, les sous-signés demandent au Conseil d'Etat s'il envisage de pouvoir proposer prochainement au Grand Conseil les mesures propres à remédier à cette situation.

M. M. Hirtzel (soc.) pose la question suivante sur le même sujet:

En date du 5 avril 1955, répondant à une question posée le 14 février 1955, le conseiller d'Etat F.-A. Leuba, chef du département des travaux publics, précisait qu'il y avait lieu d'envisager un certain nombre de travaux à Saint-Sulpice, de façon à préserver le village des inondations provoquées par l'Areuse.

Un article paru le 23 février 1956 dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» et émanant de son correspondant du village, faisait part de la déception de la population et des autorités que rien ne soit prévu dans l'immédiat pour parer aux crues de la rivière, malgré les assurances qui auraient été données aux autorités.

Le conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics, peut-il indiquer si les études dont il a parlé le 5 avril 1955 ont été faites, si le coût des travaux a été devisé et quand il pense solliciter un crédit spécial du Grand Conseil, cela afin de tranquilliser la population et les autorités de Saint-Sulpice.

La sécurité routière des chutes de pierres

M. Ch. Borel (lib.) et consorts déposent cette interpellation:

Considérant que plusieurs tronçons de nos routes cantonales — le Furcil, les Gorges du Seyon, le virage de la Motte, entre autres — présentent un incontestable risque de chutes de pierre, les interpellateurs demandent au Conseil d'Etat s'il n'estime pas que l'adjonction de ce risque à ceux qui courent ses colices d'assurance en responsabilité civile serait une mesure d'intérêt public.

Les sacrifices considérables consentis par le peuple neuchâtelois pour la modernisation de son réseau routier, le nombre toujours croissant des usagers de la route, n'impliquent-ils pas le complément de sécurité que suggère la présente requête?

La loi sur les fabriques

M. O. Guinand (rad.) et consorts déposent cette motion:

Considérant que la loi sur les fabriques n'est plus adaptée aux techniques modernes: ventilation mécanique, climatisation des locaux à l'usage d'atelier, etc., les motionnaires prient le Conseil d'Etat de se mettre en rapport avec l'autorité fédérale pour obtenir une modification partielle de la loi en attendant sa révision totale.

Législation sur les vacances

M. R. Moser (rad.) et consorts déposent la motion suivante:

Le Conseil d'Etat est prié de présenter un projet d'amélioration de la loi sur les vacances payées obligatoires du 16 février 1949, tenant compte des possibilités de tous les secteurs d'activité économique de notre canton en prévoyant les minima suivants: 12 jours ouvrables de vacances de la première à la cinquième année d'activité salariée, 18 jours ouvrables de vacances dès la sixième année d'activité salariée et dès l'âge de 45 ans, les vacances annuelles des jeunes gens demeurant réservées.

Subvention aux hôpitaux

M. Jean Liniger (soc.) et consorts déposent la motion suivante:

Le Conseil d'Etat est prié de présenter des propositions prévoyant les voies et moyens d'une subvention cantonale aux constructions hospitalières. L'urgence est demandée.

Une question sur l'assurance maladie obligatoire

M. Maurice Favre (rad.) et consorts posent la question suivante:

En 1929 et en 1945, le Grand Conseil a chargé le Conseil d'Etat d'étudier un projet d'assurance maladie obligatoire. En 1952, les sociétés de secours mutuels et les caisses maladie du canton ont énoncé un certain nombre de principes susceptibles de servir de base à une assurance obligatoire. Elles n'ont toutefois pas procédé à une étude financière de la question.

Malgré l'opposition du gouvernement, l'urgence est acceptée par 42 voix contre 36, puis le président lève la séance à 12 h. 20.

Constructions agricoles

M. P. Kung (soc.) constate, par voie de motion également, que l'application de la loi sur la participation financière de l'Etat et des communes aux constructions agricoles destinées à la colonisation et au logement du personnel des exploitations agricoles et viticoles peut avoir pour effet d'entraîner des charges financières excessives pour certaines communes. Le Conseil d'Etat est prié de présenter une modification tendant à une répartition différente de la subvention cantonale.

MM. Ruedin et Perregaux expriment le point de vue du groupe libéral sur cette motion. L'accent doit être mis plus spécialement sur les réparations d'anciennes fermes, aménagement et réfection des logements du personnel. Quant à la motion même elle est des plus logiques.

Le problème est déjà à l'étude, répond M. J.-L. Barrelet qui annonce qu'il trouvera sa solution complète dans une nouvelle loi sur les améliorations foncières. La motion est acceptée sans opposition.

Assurance maladie

M. Ed. Béguelin (soc.) développe la motion déposée par des députés de son groupe qui tend, étant donné l'orientation et la lenteur des travaux de révision de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accident, à demander au Conseil d'Etat de présenter dans le plus bref délai un projet de loi instituant l'assurance obligatoire en cas de maladie sur le terrain cantonal.

Ce projet devrait s'inspirer des thèses émises par les sociétés de secours mutuels et les caisses maladie qui exercent leur activité dans le canton. Notre canton figure au nombre des six qui n'ont pas encore institué l'assurance maladie en Suisse.

M. Verdon (soc.), parlant dans le même sens, insiste sur le fait que les cantons doivent s'efforcer de la même manière. Il constate que le canton de Neuchâtel est au 21me rang en ce qui con-

ARCHITECTURE

Cours d'initiation et préparation aux examens officiels d'architecte reconnus par l'Etat pour candidats remplissant les conditions fixées par l'art. 117 du R.A. de la L.P.C. Enseignement chaque jour à l'Ecole et cours pour personnes dispensées de la présence à l'Ecole, mais soumises aux contrôles périodiques. Programme illustré contre 90 ct. en timbres. Institut Athénæum, 11, avenue du Tribunal-Fédéral, Lausanne.

19 MARS

AUJOURD'HUI
Lever 6 h. 31
SOLEIL Coucher 18 h. 37
LUNE Lever 10 h. 32
Coucher 1 h. 36
Premier quartier à 18 h. 13

AU JOUR LE JOUR

Variations au-dessus de zéro degré
Nous avons vécu un beau dimanche. C'était presque le printemps et ce n'était en tout cas plus l'hiver. Le mercure du thermomètre n'a pas atteint zéro, en descendant, ce qui est un événement.

Il fallait voir hier après-midi la foule des promeneurs en ville, sur les quais, autour du port. Les hommes avaient encore leur pardessus d'hiver, mais quelques jeunes femmes inauguraient des manteaux de couleurs vives. Annonce du printemps. Sur les routes, les autos se suivaient à la queue-leu-leu; Neuchâtelois, Fribourgeois, Vaudois et Bernois faisaient une grande ronde autour des lacs jurassiens, alors que d'autres allaient gravir les cols de la race tachetée noir et blanc.

Nous avons fait le tour du jardin. La nature — on ne s'en était pas douté jusqu'ici — s'éveille. La sève suit déjà depuis quelque temps son bonhomme de chemin dans les rameaux et les tiges. Des hépatiques sont en fleurs, mais les primevères qui avaient fleuri à Noël sont rotées. Il y a des bourgeois sur les lilas, et aussi sur les marionniers, des bourgeois qui semblent être de nougat. On hésite à les goûter.

L'herbe n'est pas belle, avec sa vieille perruque blonde. Mais passez le râteau, ou pratiquez la politique de la terre brûlée, et vous découvrez des pousses vertes.

Le printemps a déposé hier sa carte de visite.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage
Compote aux raves
Pommes nature
Gâteau Marguerite

... et la manière de le préparer

Gâteau Marguerite. — Faire fondre une demi-livre de très bon chocolat de ménage et deux cuillerées de sucre dans un peu d'eau. Laisser refroidir. A part, faire revenir en crème 150 grammes de beurre au bain-marie puis l'incorporer au chocolat. Y ajouter le jaune de deux œufs, puis le blanc fermement battu. Tapiser un moule avec des biscuits, y verser la composition et laisser refroidir pendant quelques heures.

Etat civil de Neuchâtel

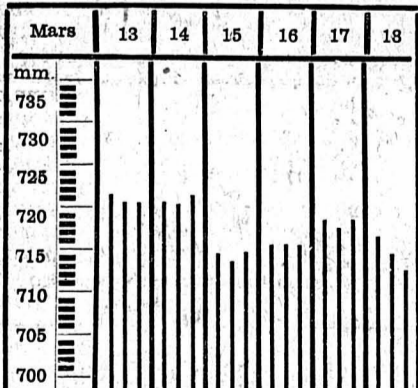
DÉCÈS. — 7 mars. Evard, Gilbert, né en 1894, maçon à Peseux, époux de Charlotte-Marie-Louise-Léontine, née Colin; Droz-dit-Busset, née Rollé, Marie-Joséphine, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, épouse de Droz-dit-Busset, Jules-Armand-Louis; Brugler, Joseph-Emile, né en 1868, chocolatier à Neuchâtel, veuf de Marie-Mathilde, née Wermeuling, 8. Berberat, Joseph-Constant, né en 1866, mécanicien à Neuchâtel, veuf de Joséphine-Elisa, née Mieser, 8. Matthey, née Blolley, Blanche, née en 1898, ménagère, à Mont-sur-Cudrefin, épouse de Matthey, Jean-Armand, Ducommun dit Boudry, Louis-Emile, né en 1884, ancien journalier, au Locle, divorcé; 9. Calame, née Reilling, Mathilde-Sophie, née en 1879, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Calame, Louis-Gustave; Meyer, Charlotte-Sophie-Marie-Caroline, née en 1875, ménagère, à Neuchâtel, divorcée; Leuba, Camille, née en 1874, ancien fabricant, à Neuchâtel, époux de Léa, née Berruex; 11. Vuillemin, Jean-Edouard, né en 1889, comptable, à Neuchâtel, époux de Laure-Cécile, née Gosteli; Bauer, Ernest, né en 1869, professeur, à Neuchâtel, époux de Renée-Jane, née Motzler.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 mars. Température: Moyenne: 5,0; min.: -1,1; max.: 10,3. Baromètre: Moyenne: 718,4. Vent dominant: calme. Etat du ciel: nuageux jusqu'à 14 h. 15 environ, couvert ensuite.

18 mars. Température: Moyenne: 7,1; min.: 1,5; max.: 11,7. Baromètre: Moyenne: 715,1. Vent dominant: Direction: nord-est; force: faible de 15 h. 30 à 21 heures. Etat du ciel: variable, très nuageux à couvert, belle éclaircie de 12 h. 30 à 15 heures.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac du 16 mars, à 6 h. 30: 429,04
Niveau du lac du 18 mars, à 7 h.: 429,02

Prévisions du temps. — Valais, ouest et nord-ouest de la Suisse, ouest de la Suisse centrale: ciel généralement très nuageux ou couvert, par moments précipitations. Vent du sud à sud-ouest en montagne. En plaine, températures nocturnes voisines de 5 degrés.

Est de la Suisse centrale, nord-est du pays, nord et centre des Grisons: augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest. Lundi ciel variable, en général assez nuageux ou couvert. Quelques précipitations. Encore quelques éclaircies dans les Grisons et le long des Alpes. Föhn dans les Alpes. En plaine, températures nocturnes comprises entre zéro et 5 degrés.

Sud des Alpes: augmentation de la nébulosité. Lundi, en général très nuageux ou couvert et quelques précipitations. Températures peu changées. En montagne, vent du sud modéré à fort. Engadine: nébulosité variable, par moments forte.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

A la Salle des conférences

Le concert annuel de la Musique militaire

Notre corps de musique municipale a connu samedi soir l'un des plus vifs succès de son activité. La grande salle des conférences était bondée et M. Ch. Robert, président de la société, put saluer avec une légitime satisfaction de nombreuses notabilités. En effet, M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, honora la soirée de sa présence, de même que le Conseil communal presque in corpore, MM. Rognon, président, Humbert-Droz, Jean Liniger et F. Martin, et aussi M. P.-R. Rosset, conseiller national. De nombreux représentants d'autres corps de musique et sociétés locales et environnantes, se trouvaient là également.

Le directeur de la Musique militaire, M. R. Rovira, n'a pour de la peine, ni pour lui, ni pour ses quelque soixante musiciens: il a mis en chantier et nous a présenté, en effet, un programme tel qu'il est difficile d'en entendre fréquemment de cette densité. Avant toute autre chose, il convient donc d'admirer ce que ce programme exige de bonne fréquentation, des répétitions, de zèle individuel, d'efforts conjugués.

Nous savons toutes les difficultés, et aussi tout l'éclat, répandus par Rossini au long de ses fameuses ouvertures d'opéras. Nous avons donc apprécié le travail considérable fourni par les musiciens, afin de traduire le «Barbier» avec l'implacable vélocité qu'il exige. Ils y parvinrent d'excellente manière: les petits cuivres tintent bon et le brillant «presto» de la fin est belle allure.

Toujours charmantes, les «Scènes pittoresques» de J. Massenet. L'on nous a pleuré et le rouleur sonore des gros cuivres, dans l'«Anglais», où ils résonnent comme des cloches. Le travail est précis, délicat, dans tous les registres, les contre-chants demandant souplesse et légèreté. Nous avons beaucoup apprécié ces pages-là, noté la riche variété des timbres dans la «Fête bohémienne», et l'ensemble sonore des bugles.

Cette soirée donna une bonne occasion aux fifres et tambours des Armourens de se présenter sur scène, et à M. P. Béguin, le président de leur comité de réorganisation, de réintroduire en quelque sorte ces sympathiques garçons mi-partie rouges et verts, dans notre vie musicale. A ce propos, nous dirions ce que fait, en tête de ce corps historique cette jeune vivandière-tambour-major (!)? Nous pensons que ce service complémentaire féminin est une innovation fantaisiste et déconcertante. MM. Reversy, flûtiste, et Marthe, instructeur des tambours, sont tout à leur tâche, après de nos jeunes musiciens et nous les en remercions. Les deux marches jouées témoignèrent de leur fructueuse mission.

Vint ensuite la seconde partie du programme instrumental, et qui comprenait des danses alertes, une grande valse de Waldteufel, les «Sirènes». Ces sirènes occasionnèrent ici et là quelques hésitations parmi les «chants», mais l'impression générale demeura agréable et plaisante. De même, après l'exécution de «Czardas», de Grossmann, où l'accord était beau et où les effets de contrastes furent remarquables.

Une fort bonne transcription, pour musique de cuivres, de la «Belle de Cadix», la fameuse opérette de Francis Lopez, mit le vaste auditoire en joie; félicitons le soliste de cornet à pistons, de sa sûreté, le timbalier et les tambours, le cymbalier de même, de leur sonore coopération à l'effet général. Les saxos furent parfois un peu hésitants, mais leur registre accomplice ce que le chef attend de lui.

Deux marches de belle envolée, enfin la «Marche Lorraine» et «Séville», que dirigea fermement le sous-chef, M. A. Seiboz, apportèrent le genre familier si apprécié de notre population, à ce beau concert.

M. J.-C.

COLOMBIER

Soirée du Chœur paroissial

(sp) Le Chœur mixte paroissial a organisé dernièrement une soirée familiale. Les jeunes présentèrent des sketches de la musique et des chansons mûries. Najaros, un artiste aux tours ahurissants, exécuta un programme qui tint tous les spectateurs en haleine. On eut dans ce jeu de société terminèrent joyeusement la soirée.

PESEUX

Du terrain de football à l'Hôpital

Hier matin à 10 h. 15, au cours du match de football qui opposait sur le terrain de Chantemerle les équipes de Comète II et Ecluse, un joueur, M. Natale Destro, né en 1930, a reçu un coup de pied au visage. Il a dû être transporté par l'ambulance de la police de Neuchâtel à l'hôpital des Cadolles, où les médecins ont constaté une fracture compliquée de la mâchoire.

BOLE

Vacances scolaires

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a fixé les vacances de printemps du 9 au 21 avril et les vacances d'été du 13 juillet au 25 août.

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée annuelle du foyer de Bôle de la paroisse réformée de Colombier-Bôle a eu lieu le 10 mars, au collège, en présence d'un nombre de fidèles que nous aurions voulu plus grand. Il est déplorable de constater que dans notre foyer, la fréquentation du culte et, d'une façon générale, des manifestations d'ordre religieux, laisse à désirer. On eut le plaisir de saluer la présence du pasteur Théodore Borel, président de la paroisse Colombier-Bôle, et du pasteur Blaise de Perrot, de Colombier.

Après le culte présidé par notre pasteur, M. Edmond Jeanneret, Mme Suzanne Egli, secrétaire, donna lecture du rapport de la dernière assemblée, qui est adopté à l'unanimité.

Rapport paroissial. — Dans son rapport paroissial, M. Jules Dubois, secrétaire du Collège des anciens, donne un aperçu très détaillé de la vie et de l'activité de notre foyer pendant l'année 1955.

Sept catéchumènes ont confirmé le vœu de leur baptême le dimanche des Rameaux; 8 baptêmes furent célébrés; 3 bénédictions nuptiales furent données dans le temple de Bôle; 52 enfants suivent l'école du dimanche. Quant aux leçons de religion, en semaine elles sont plus nombreuses que le grand travail, mille membres ont été célébrés en 1955. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ceux qui nous ont quittés. Pour terminer, le rapporteur adresse à notre pasteur et à sa femme au nom de tous les paroissiens de vifs et sincères remerciements pour le grand travail qu'ils accomplissent dans notre paroisse. Après rapports des vérificateurs de comptes et des caissiers, les comptes sont adoptés à l'unanimité. Les recettes du fonds de paroisse se sont élevées à 3525 fr. 07 et les dépenses à 3487 fr. 66; boni 37 francs 36. La fortune totale de paroisse se montait au 31 décembre, à 7757 francs 17 et celle du fonds des achats à 24.166 fr. 45.

Réélection du pasteur Jeanneret. — Notre dévoué conducteur spirituel est réélu tacitement pour une nouvelle période de six ans aux applaudissements de l'assemblée.

Partie récréative. — Elle a été consacrée à la lecture d'un chef-d'œuvre du théâtre espagnol, «Le Théâtre du Monde», de Calderon, adaptation française due à la plume du pasteur Jeanneret, pièce qui sera jouée à Neuchâtel et à Lavigny dans le courant du mois de septembre prochain.

Comme d'habitude, une collation termina cette soirée.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Une chute de plus de 4 mètres sur une verrière

(c) Dimanche matin, vers 5 heures, à l'hôtel de l'Ecusson, un hôtel de passage d'origine yougoslave, M. Kostic, domicilié à Zurich, qui avait ouvert par ignorance une porte-fenêtre donnant sur une cour intérieure, tomba dans le vide et fit une chute de quelque 4 m. 50 sur une verrière. En enfonceant celle-ci, il s'est sectionné l'artère fémorale de la jambe gauche. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a été conduit d'urgence à l'hôpital par l'ambulance de la police. Bien que l'infortuné ait perdu beaucoup de sang, son état est satisfaisant.

YVONAND

Trois autos se télescopent

(c) Hier après-midi, à 15 h. 20, sur la route cantonale, à l'entrée du village d'Yvonand, côté Yverdon, trois automobiles se sont télescopées, à la suite d'un embouteillage. Au cours de cet accident, la passagère de l'un d'elles, Mme Edwige Favre, de Peseux, a eu un poignet cassé. Avant de regagner son domicile, elle dut recevoir les soins d'un médecin. Les machines ont subi de légers dégâts.

VAL-DE-TRAVERS

BOVERESSE

Feu de broussailles

(c) En voulant brûler l'herbe sèche dans son champ de la Venpillière, une personne de la localité ne fut plus maître de la situation et le feu se propagea rapidement dans la division 15 des forêts communales, où jaillirent des flammes très visibles depuis le village. Quelques hommes se rendirent sur place et, après vingt minutes d'efforts, tout rentra dans l'ordre. Heureusement que la bise me soufflait pas ou très peu, sinon les dégâts auraient pu être assez importants, sur tout dans les jeunes foyards, ceci d'autant plus que le feu trouvait une proie facile dans la feuille et la broussaillie.

JURA BERNOIS

LA CIBOURG

Une auto dévale un talus

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture dévala le talus qui borde la route de la Cibourg. Le conducteur souffrit d'une fracture de la clavicule droite et a été conduit à l'hôpital. Pendant le constat, le passager de cette voiture — qui n'était pas blessé — a été accroché par une voiture neuchâteloise. Il a été à son tour conduit à l'hôpital avec des contusions aux genoux et au thorax.

LA HEUTTE

Un motocycliste blessé

(c) Dimanche, en fin d'après-midi, un motocycliste a été légèrement touché par une voiture entre la Heutte et Soneboz et est tombé. Blessé à la tête, il a dû être transporté à l'hôpital de Bienne.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Assemblée de commune

(c) L'assemblée générale ordinaire de commune de Villiers eut lieu vendredi soir au collège sous la présidence de M. René Matthey. Affluence record et sauf erreur encore jamais atteinte dans les annales communales puisque 55 citoyens étaient présents!

Après lecture et acceptation du dernier procès-verbal rédigé par M. Ad. Amez-Droz, on passe au point deux de l'ordre du jour: Comptes 1955. — Ceux-ci sont lus et commentés par M. M. Bovet, administrateur communal. Ils présentent aux recettes générales 296.538 fr. 75 et aux dépenses générales 285.066 fr. 65. Quant aux recettes courantes, elles se sont montées à 160.238 fr. 35 contre 159.823 fr. 45 au dépenses, laissant ainsi ressortir un bénéfice de 414 fr. 90. L'amortissement de la dette figurant pour 2228 fr. 50. Les principales recettes de la commune sont les forêts qui ont rapporté 66.000 fr., les impôts 28.000 fr. et les services industriels 20.000 fr.; les principales dépenses sont représentées par le chapitre des bâtiments, 20.000 fr., assistance 12.000 fr., façonnage du bois 23.000 fr., instruction publique 21.000 fr. et dépenses diverses 21.000 fr.

A l'unanimité ces comptes sont acceptés après que M. Frédéric Cuche, au nom des vérificateurs, eut pris l'assemblée de donner entière décharge au Conseil communal.

Prêt. — L'assemblée vote ensuite un prêt de 5400 fr. à intérêts 3 1/2 %, durée 6 ans, en faveur d'un de ses ressortissants domicilié à l'étranger et désireux de construire un pavillon.

Terrain à bâtir. — A une forte majorité, le législateur autorise le Conseil communal à faire l'acquisition d'un terrain à bâtir au bord de la route cantonale au prix de 5 fr. le m².

Crédits. — Il vote également un crédit de 4000 fr. pour la construction d'une fosse à purin et différentes réparations à la grande métairie d'Aarberg. Après un copieux échange de vues, l'assemblée générale vote sans opposition un crédit de 4950 fr. pour l'achat d'une moto-pompe devant (enfin!) remplacer la pompe «Campagnarde» de 1900. Il est également décidé de poser des extincteurs à mousse dans les immeubles des environs.

Divers. — A une majorité écrasante les citoyens repoussent une proposition tendant à supprimer le signal «stop» au bas de la route du «Tombet».

D'autres parts, le Conseil communal est chargé de faire le nécessaire en vue de paver ou goudronner les alentours de la fontaine du centre du village.

Pour clore, M. Louis Martin remercie l'exécutif communal d'avoir mené à bien les nombreux travaux de l'année dernière et de sa bonne gestion. Le président lève la séance à 22 h. 30.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le Conseil général refuse de sacrifier 2 millions pour une piscine

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir, sous la présidence de M. G. Arber. Unanime il a approuvé les rapports de l'autorité exécutive concernant des achats et des ventes de terrains aux Monts, aux Jeannerets, à la Joux Pelichet, aux Erogés.

Les traitements. — Une somme de 40.000 fr. est accordée au Conseil communal pour une réadaptation des traitements. Le chiffre de base de l'indice 100, fixé jusqu'à aujourd'hui à 6400 fr., est porté à 6800 fr.

La piscine. — Comme le point 4 comportait des demandes de crédits pour une somme de 3.049.500 fr., M. Ls Weibel (P.P.N.), au nom de son groupe, demande quelle incidence ces énormes dépenses auraient sur la situation financière de la commune. M. Henri Jaquet, président de la ville, répond vertement qu'à part la piscine, les crédits sont de première nécessité et M. François Faessler, conseiller communal, trésorier de la commune, donne des chiffres qui appellent à la prudence. La situation financière que nous avons créée, autorisée (2 millions de dettes consolidées) se présente aujourd'hui avec 12 millions de dettes et comme il faudra emprunter 5 millions, elle passera à 17 millions. La charge de dette représente une dépense annuelle de 1.200.000 fr. Les générations futures seront privées de possibilités de dépenses. Sur le chapitre de l'habitat, le grand argentier engage les conseillers généraux à une certaine prudence.

M. Henri Jaquet déplore cette discussion. Il ne faut pas peindre le diable sur la muraille. La situation financière est même plus saine que celle de la Chaux-de-Fonds ou de Neuchâtel, et l'actif a augmenté (collèges, halles de gymnastique, technique).

La question reprendra lors de la discussion sur la piscine. Mais les crédits suivants sont votés après une courte discussion: achat de tracteurs (103.000 francs), d'une benne (49.000 fr.), aménagement du Musée d'histoire (45.000 francs), subvention pour la construction d'immeubles locatifs (712.000 fr.).

Concernant la piscine, les représentants du P.P.N. et du P.O.P., par MM. F. Matthey et F. Blaser, demandent le renvoi du rapport du Conseil communal à son auteur pour que le devis soit diminué d'environ 50 pour cent et qu'un concours d'âmes soit ouvert. Le projet de piscine prévoyait une dépense de 2.140.000 fr., soit 1.400.000 fr. à la charge de la commune, après une heure de discussion, le projet du Conseil communal est renvoyé à l'autorité exécutive par 20 voix contre 16. Il s'agira pour cette dernière de revenir devant le Conseil général avec un projet plus modeste.

Puis, par 17 voix contre 13, le Conseil général décide de renvoyer à la prochaine séance la suite de l'ordre du jour, comportant deux motions du P.O.P., la première en faveur d'une allocation extraordinaire aux vieillards dans la gêne, la seconde au sujet de la création d'un hôpital des Montagnes au Crêt-du-Loche.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commencement d'asphyxie

(c) Samedi soir vers 23 heures, un habitant de la ville en se rendant dans son bureau, à la rue du Nord, a trouvé étendus, sans connaissance, au fond d'un atelier, un homme et une femme victimes d'une asphyxie au gaz. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital où après des soins énergiques, elles sont revenues à elles. Ce commencement d'asphyxie est dû à un robinet à gaz qui était resté ouvert, par inadvertance.

Un wagon prend feu

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à 3 heures, un wagon C.F.F. qui contenait des débris s'est subitement enflammé par une cause indéterminée. Il a fallu décharger complètement le wagon pour parvenir à maîtriser le sinistre, qui, heureusement, n'a pas causé de gros dégâts.

Visite d'un évêque catholique-chrétien

(c) La paroisse catholique chrétienne de la Chaux-de-Fonds, a reçu dimanche, la visite de son évêque, Mgr Urs Kury, qui cumule ses fonctions épiscopales, avec celle de professeur à la faculté de théologie catholique-chrétienne de l'université de Berne.

L'évêque a assisté au culte présidé par le curé J.-B. Couzy, puis à un déjeuner intime. Au cours de celui-ci, le président de la paroisse M. Marcel Piffaretti a salué les participants ainsi que le représentant de l'autorité civile, M. Gaston Schelling, président de la ville.

Un dangereux cambrioleur transféré dans nos prisons

Le dangereux cambrioleur Paul Kunz, qui demeura pendant plusieurs semaines inassaisissable, se trouve dans les prisons de la Chaux-de-Fonds. Il avait été arrêté dans le canton de Berne après avoir commis quelque 80 cambriolages dans le Jura neuchâtelois, bernois et vaudois. Le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises a été désigné comme seul compétent pour instruire l'enquête.

Accident dû au verglas

(c) Samedi, à 8 heures, un accident de la circulation s'est produit au passage à niveau du Reymond. Une automobile, en voulant dépasser un camion, s'est jetée contre un autre véhicule, son conducteur ayant perdu la maîtrise de sa machine, par suite du verglas qui recouvrait la chaussée. Les dégâts sont importants et les deux passagers d'une des automobiles ont été blessés.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Fin de la quarantaine

L'école de recrues de D.C.A., qui avait été mise en quarantaine durant quelques jours, à cause d'un ou deux cas de scarlatine, a pu être déconfinée. La vie à la caserne a repris son cours normal.

Lundi, l'école de D.C.A. se rend au lac Noir, où elle restera jusqu'à samedi prochain.

Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos. 1 Rois 5: 4.

Madame Solange Guillet; Madame Simone Guillet; Madame Jacqueline Guillet-Lavanchy et sa fille Janine, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Georges Bachmann-Grether, à la Brévine, et famille; Madame Julia Guillet-Grether, à Lausanne, et famille;

Monsieur et Madame Emile Lineau-Grether, à Paris, et famille; Monsieur et Madame Georges Grether, à Goumoens-la-Ville, et famille; Monsieur et Madame André Grether, à Sainte-Croix, et famille; Monsieur et Madame Alexis Grether, à Thalwil, et famille; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **veuve Jeanne GUILLET** née GRETHER

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a appelée à Lui, à l'âge de 60 ans. Neuchâtel, le 17 mars 1956. (Louis-Favre 26)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 19 mars.

Culte au crématoire, à 15 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'éleve mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Psaume 121.

Monsieur et Madame Berthold Huguenin-Stadelmann, à Hauterive; Monsieur et Madame René Huguenin-Steiner et leur fils, à Hauterive; Monsieur et Madame André Huguenin-Petter, à Fribourg; Monsieur Marcel Descombes, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Madame Nelly Huguenin, à Fribourg; Madame Martha L'Epée-Huguenin, à Hauterive, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur **Berthold HUGUENIN**

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui à l'âge de 86 ans. Hauterive, le 18 mars 1956. (Le Bel)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 20 mars, à 14 heures (culte au Crématoire).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Hermann Nagel, ses enfants et petits-enfants; les familles Martenet, Cand, Colm et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle **Marie BERTRAND**

leur chère cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, dans sa 92^{me} année. Neuchâtel, le 16 mars 1956. (Louis-Favre 7)

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course et j'ai gardé la foi.

L'enterrement aura lieu lundi 19 mars à 13 heures. Culte au domicile mortuaire à 12 h. 30, Foyer féminin de l'Armée du Salut.

En cas de deuil

L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, rue du Temple-Neuf
exécutera selon vos désirs et dans le plus bref délai

vos lettres de faire-part

Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» et pour celui de faire-part de deuil.

Que ta volonté soit faite. Math. 6: 10.

Madame Charles Jeanneret et ses enfants Raymond et May-Josette, à Peseux;

Madame Alice Jeanneret et ses sœurs, à Tavannes; Madame et Monsieur Pierre Schenk et leurs fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Roger Jeanneret et leurs filles, à Neuchâtel; Madame Lina Baumberger, à Soneboz;

Monsieur Albert Baumberger, à Genève; les familles Forster, Gloor, Conrad, Verpillot, Tièche, Messler, Aegeter et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent

Monsieur **Charles JEANNERET**

que Dieu a rappelé